



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Crédits :

Rédaction en chef : Anne-Ségolène Goumarre, Directrice générale de l'Espoir-CFDJ
Direction artistique : Héloïse Niord-Méry - lowiz.fr Illustrations et facilitation graphique :
Christel Han - bananako.fr Photo de couverture : Elizaveta Dushechkina Publication
mai 2026

SOMMAIRE

1 RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT pages 4 à 6

2 RETOUR SUR L'ANNÉE 2025 pages 7 à 20

- Carte d'implantation des services
- Rétrospective 2025
- Assemblée Générale du 11 juin 2025
- Journée associative du 29 septembre 2025
- Quatrième édition des Trophées d'Espoir
- Focus sur les transferts et séjours 2025

3 NOTRE GOUVERNANCE pages 21 à 32

- Conseils d'administration et Bureaux
- Point d'étapes sur le projet associatif 2025-2030

4 RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR THÉMATIQUE pages 33 à 92

- Accompagner et intervenir en milieu ouvert
- Accueillir et accompagner en hébergement
- Rencontrer et accompagner en journée

5 PILOTER L'ASSOCIATION pages 93 à 106

- Bilan de la direction générale
- Bilan financier
- Bilan social
- Organigramme

6 LES PERSPECTIVES pages 107 à 110

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Poursuivre notre engagement dans un contexte d'incertitude

L'année 2025 aura confirmé ce que nous pressentions depuis plusieurs mois : le contexte dans lequel évoluent les acteurs de la protection de l'enfance se tend durablement, tant sur le plan budgétaire qu'institutionnel.

Pour Espoir-CFDJ, 2025 a été marquée par des décisions difficiles : diminution de certaines subventions, tensions accrues sur notre trésorerie, fermeture de la Ferme de la Butte Pinson et du chantier d'insertion « Les Brigades Vertes ». Des décisions douloureuses pour les équipes concernées et pour l'ensemble de notre association, qui illustrent la fragilité croissante du secteur associatif, pourtant pilier essentiel des politiques publiques de solidarité.

Dans le même temps, la protection de l'enfance est restée au cœur du débat public. La mobilisation nationale des « 400 000 » a rendu plus visibles les difficultés structurelles du secteur : pénurie de professionnels, saturation des dispositifs, disparités territoriales et insuffisance des moyens alloués. Les débats parlementaires engagés autour d'un nouveau projet de loi avaient suscité de fortes attentes. Les évolutions récentes du calendrier législatif nous laisse toutefois dans l'incertitude, illustrant les difficultés à faire avancer durablement la réforme de la protection de l'enfance.

Au-delà de ces débats, les évolutions du public que nous accompagnons interrogent profondément les organisations et les pratiques professionnelles.

Les enfants et les jeunes confiés aujourd'hui aux dispositifs de protection de l'enfance présentent souvent des situations plus complexes, nécessitant des accompagnements plus individualisés et une mobilisation renforcée des compétences éducatives, sociales et médico-psychologiques

Cette réalité nous oblige collectivement à interroger en permanence l'adéquation de nos dispositifs aux besoins des publics.

Notre secteur reste également confronté à un enjeu majeur d'attractivité des métiers. Les professionnels sont engagés, mais les difficultés de recrutement et de fidélisation demeurent une réalité pour de nombreux établissements et services.

Dans un contexte contraint, le risque de tensions est également plus présent. Les exigences institutionnelles, les contraintes budgétaires et les réalités du terrain peuvent parfois placer les acteurs dans des équilibres délicats, entre attentes éducatives, impératifs administratifs et responsabilités de gestion. Dans ces moments, il nous appartient collectivement de préserver le dialogue, la confiance et le sens de notre action commune.

Dans cet environnement exigeant, nous avons fait le choix de poursuivre notre engagement avec lucidité et détermination.



Et, à ce titre, cette année est également porteuse d'espoir et résolument tournée vers l'avenir.

2025 marque en effet la première année de mise en œuvre de notre projet associatif 2025-2030.

Plus qu'un document stratégique, il constitue une véritable boussole pour notre association. Dans un environnement incertain, il nous permet de maintenir un cap commun et de guider nos décisions au service des enfants, des jeunes et des familles que nous accompagnons.

Par ailleurs, tout au long de l'année, l'association a poursuivi ses démarches d'amélioration continue. La montée en compétence autour des évaluations qualité, notamment grâce à la formation d'évaluateurs internes et au déploiement d'un nouvel outil, le logiciel Bluekango, témoigne de notre volonté constante d'améliorer la qualité des accompagnements.

Point d'orgue de l'année, la quatrième édition des Trophées Espoir a également permis de mettre en lumière l'engagement et la créativité de nos équipes. Ces moments collectifs rappellent combien l'énergie et l'innovation demeurent au cœur de nos établissements et services.

L'année 2026 devra être une année de consolidation et de vigilance. La question de la trésorerie, la poursuite des évaluations qualité et la sécurisation de nos systèmes d'information constitueront des chantiers importants.

Mais elle devra aussi être une année de dialogue et de coopération renforcée avec nos autorités de contrôle et de tarification.

Dans un contexte d'évolution des besoins, il est essentiel de travailler collectivement à l'adaptation de nos dispositifs afin de garantir la meilleure réponse possible aux enfants, aux jeunes et aux familles que nous accompagnons.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des professionnels d'Espoir-CFDJ, dont l'engagement quotidien constitue la première richesse de notre association.

Je souhaite également saluer l'implication des administrateurs bénévoles, dont l'engagement contribue pleinement à la vitalité et à la solidité de notre projet associatif.

Sécuriser sans renoncer.

Consolider sans nous replier.

Innover sans nous disperser.

C'est avec cet état d'esprit que nous poursuivrons, ensemble, notre engagement au service des enfants, des jeunes et des familles que nous accompagnons.

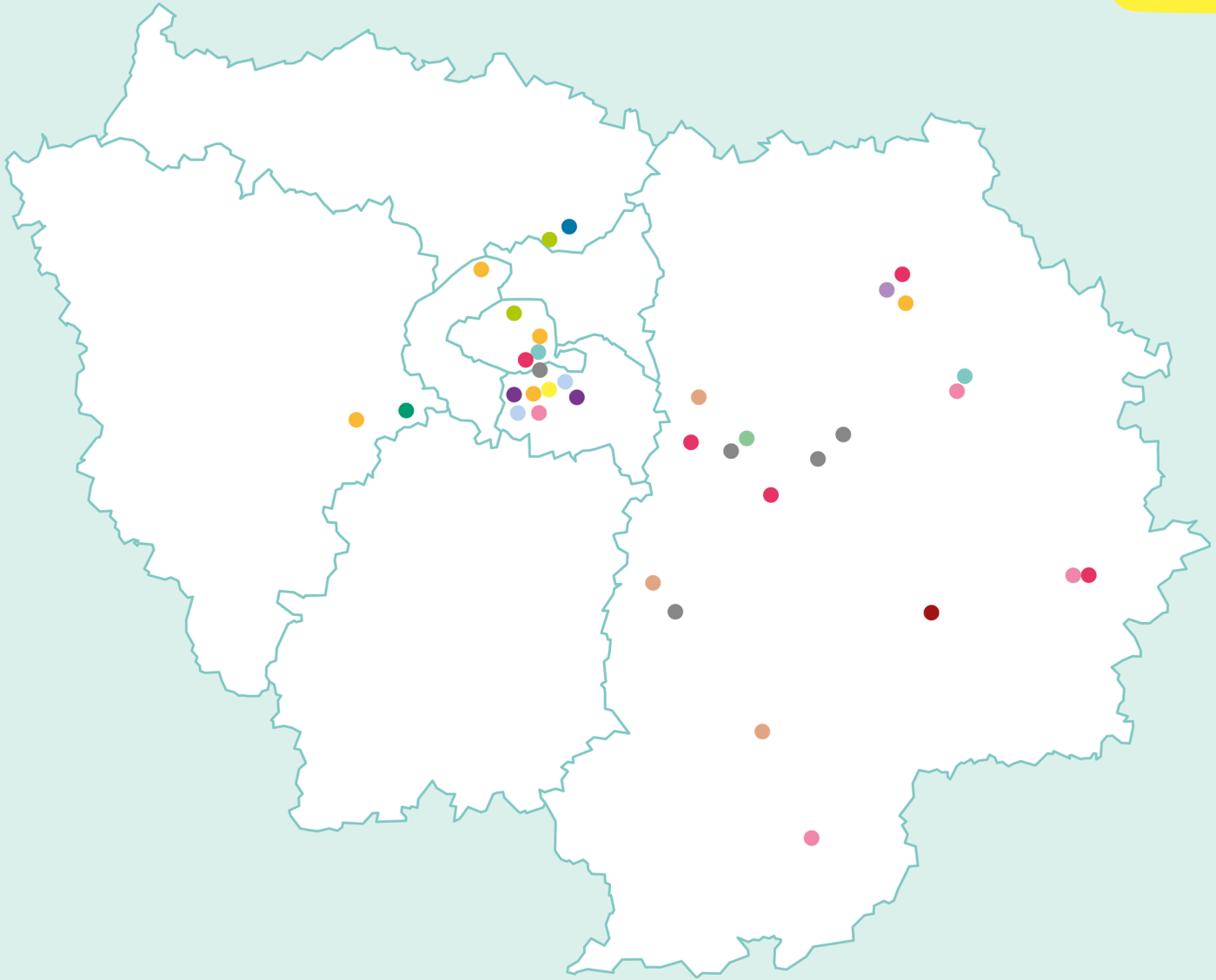
JEAN-PIERRE ROSENCRZEIG

Président d'Espoir-CFDJ



RETOUR SUR
L'ANNÉE 2025

CARTE D'IMPACT DES SERVICES



PLANTATION SERVICES

ACCOMPAGNER ET INTERVENIR EN MILIEU OUVERT

- SAE
- SAE renforcé
- SIE

ACCOMPAGNER ET INTERVENIR EN HÉBERGEMENT

- SAFE
- SAOH
- SAVEA
- CAP ESPOIR

RENCONTRER ET ACCOMPAGNER EN JOURNÉE

- accueil de jour
- ACI - Les brigades vertes
- ISCG
- Les fermes d'ESPOIR
- Les rencontres d'ESPOIR
- PAEJ
- Prévention spécialisée
- Tiers lieu

JANVIER



Cérémonie des vœux à Chessy
1er accueil au Tiers-Lieu de Versailles

FÉVRIER



1er Welcome Day 2025
Journée d'accueil des
nouveaux arrivants

MARS



Déménagement
du SAFE Nord à Chessy

AVRIL



Intervention du Président
au CNAEMO
Vote des orientations stratégiques
Clotûre budgétaire

MAI



Exposition Talents
en Lumière
Mobilisation des
400 000

JUIN



Assemblée Générale
Réouverture de la Ferme d'EOLE

RÉTROS

4^{ème} édition des Trophées
Rencontre avec Mme Rist, Ministre des
Solidarités au Tiers-lieu 78

DÉCEMBRE



NOVEMBRE



Espoir au CNLAPS
Journées de lutte contre les violences
faites aux femmes avec Grand Paris
Sud

SEPTEMBRE



Journée associative "Réseaux et
partenariats"
Déménagement de l'Accueil de Jour
de Créteil

OCTOBRE



Déploiement de la Mesure
d'accompagnement éducatif personnalisé
en Seine-et-Marne
Préparation des budgets prévisionnels 2026

PECTIVE

AOÛT



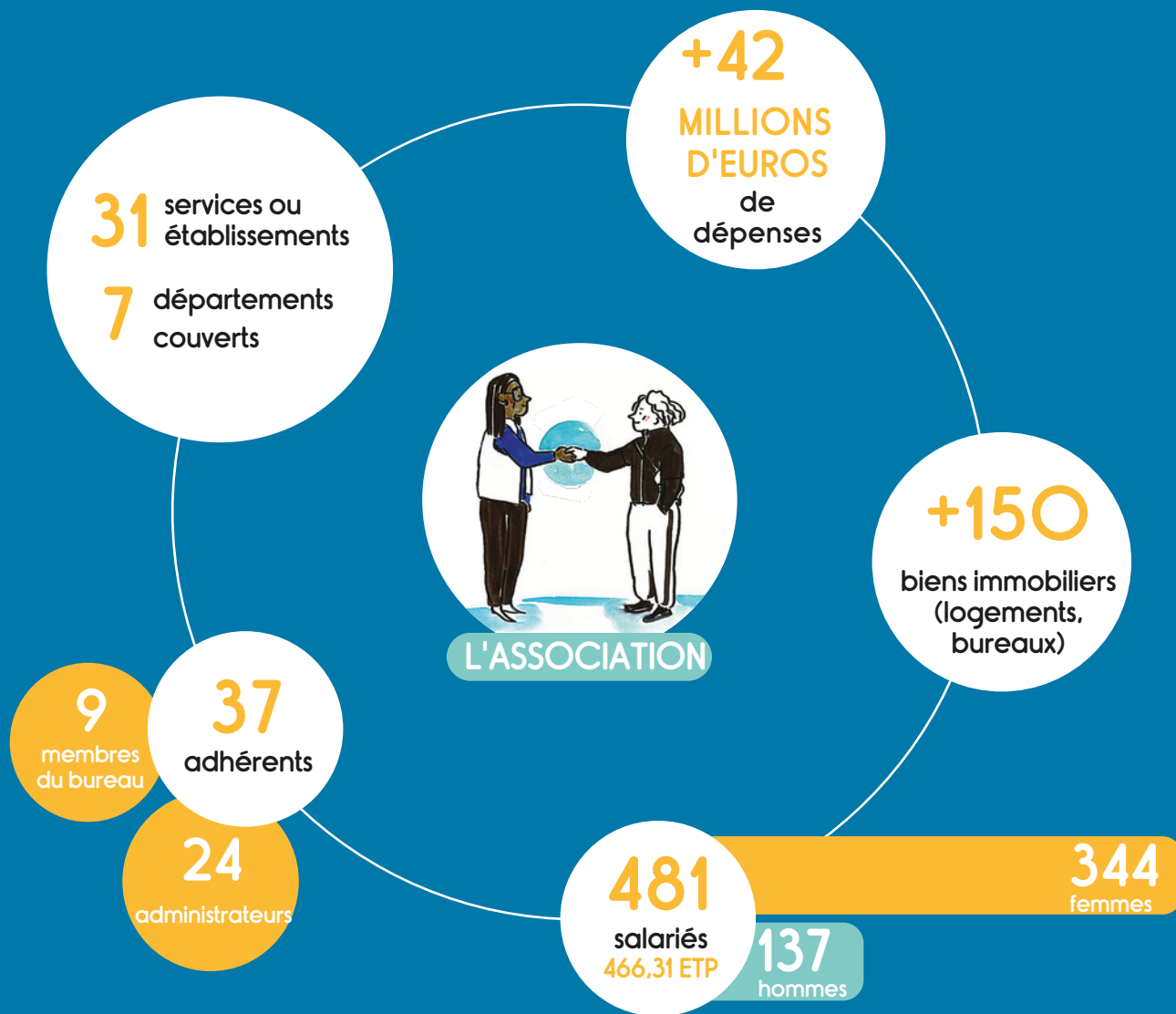
Transferts et séjours

JUILLET



Départ à la retraite Christophe Guyot -
Directeur de la Prévention spécialisée du
Val-de-Marne
Transferts et séjours

EN QUELQUES CHIFFRES...





L'ACTIVITÉ

1098 jeunes accompagnés au titre de la
Prévention spécialisée

+1 200 jeunes ayant bénéficié d'une
mesure d'AEMO classique ou renforcée

366 mesures judiciaires d'investigation
éducative réalisées

45 jeunes accompagnés dans les Accueils de
jour du Val-de-Marne

44 jeunes accompagnés au Tiers-Lieu de
Versailles

17 personnes accompagnées
dans le cadre du chantier d'insertion

730 personnes reçues par les
Intervenantes sociales en
commissariat et gendarmerie (ISCG)

1 496 entretiens réalisés
au sein des PAEJ du Val-de-Marne

571 personnes fréquentant le Tiers-Lieu
alimentaire de Vitry

710 personnes hébergées
en 2024 par l'association

Dont **325** mineurs non
accompagnés (MNA)

et plus de
17 000
visiteurs libres à la
Ferme d'ÉOLE (juin-
décembre 2025)



WELCOME DAY

Trois Welcome Days ont été organisés en 2025 afin de favoriser l'intégration des nouveaux salariés et de renforcer leur connaissance de l'association :

- 7 février,
- 16 mai
- 10 octobre

Ces journées - organisées dans les locaux de la Direction Générale à Saint-Denis (93) - ont permis de présenter l'histoire, les valeurs, les missions et la diversité des métiers et expertises qui composent Espoir-CFDJ.



Les Welcome Days contribuent également à développer l'interconnaissance entre des professionnels répartis sur l'ensemble du territoire francilien. Ils constituent aussi un espace d'écoute et de recueil des retours des nouveaux arrivants, dans une logique d'amélioration continue du parcours d'intégration.

En 2025, le format des Welcome Day a légèrement évolué avec la mise en place d'une chasse au trésor permettant aux participants de découvrir de manière ludique les missions de la Direction générale.

Un temps spécifique a également été consacré à la présentation du projet associatif 2025-2030, afin de permettre à chacun de mieux comprendre les ambitions et les orientations qui guident l'action d'Espoir-CFDJ



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

12 JUIN 2025

Le 12 juin 2025, Espoir-CFDJ a tenu son Assemblée générale au Palais de la Femme à Paris, réunissant administrateurs, professionnels et partenaires autour d'un temps fort de la vie associative.

La journée a débuté par le « Village d'Espoir », espace de rencontres et d'échanges permettant de valoriser la diversité des établissements, services et expertises de l'association.

Plusieurs tables rondes ont ensuite abordé des enjeux majeurs du secteur, notamment les conclusions de la commission d'enquête sur la protection de l'enfance (dite « Commission Santiago »), les premiers travaux du plaidoyer d'Espoir-CFDJ en faveur des mineurs non accompagnés, ainsi que les évolutions récentes de la justice pénale des mineurs.

Enfin, en fin de journée, l'Assemblée générale statutaire a permis de présenter le bilan de l'année 2024 (rapport d'activité et bilan social), d'approuver les comptes de l'association mais également de partager un premier point d'étape sur la mise en oeuvre du projet associatif 2025-2030.



JOURNÉE ASSOCIATIVE

30 SEPTEMBRE 2025

Le 30 septembre 2025, plus de 320 professionnels, administrateurs et partenaires d'Espoir-CFDJ se sont réunis au Logis-Formation (ADSEA 77) de Saint-Germain-Laxis (Seine-et-Marne) à l'occasion de la Journée associative annuelle.

Cette rencontre, placée sous le thème du partenariat et du travail en réseau, a constitué un temps fort de réflexion collective autour des enjeux de l'accompagnement des personnes accueillies.



Organisée sous la forme de tables rondes et d'ateliers participatifs, cette journée avait pour objectif le partage d'expériences, la confrontation des pratiques et la construction d'une culture commune autour des enjeux de l'accompagnement social, éducatif et médico-social.

Plusieurs partenaires sont venus enrichir les débats, notamment l'Association Agir Contre la Prostitution des Enfants (ACPE) et l'Association Nationale des Intervenant·e·s Sociaux·ales en Commissariat et Gendarmerie (ANISCG).

Cette journée a également été l'occasion de renforcer les liens entre les établissements, services et directions de l'association, de favoriser les rencontres entre professionnels de différents territoires et de valoriser les partenariats qui contribuent quotidiennement à la qualité de l'accompagnement proposé.

La richesse des échanges, la diversité des intervenants et la forte mobilisation des participants ont confirmé l'importance de ces espaces collectifs pour nourrir les pratiques professionnelles, développer les coopérations et soutenir la mise en œuvre du projet associatif 2025-2030 d'Espoir-CFDJ.

ESPOIR
CFDJ
Ensemble pour un avenir meilleur

JOURNÉE ASSOCIATIVE
30 SEPTEMBRE 2025

Au Logis-Formation (ADSEA 77)
Saint-Germain Laxis (77)

Une journée dédiée
aux enjeux du partenariat et du réseau

- *Prostitution des mineurs, mieux comprendre et mieux agir individuellement et collectivement*. Animée par l'Association "agir contre la prostitution des enfants" ACPE.
- *Partenariats et réseau - Éviter l'illusion d'un travail collectif ?* animée par Gilles Allières, sociologue et administrateur d'Espoir-CFDJ et Frédéric Jenu, Vice-président d'Espoir-CFDJ.
- *Ruptures de parcours, comment mieux accueillir et accompagner les jeunes ?* table ronde animée par le SAIE 77 en présence de deux jeunes majeurs et de 2 assistantes sociales.
- *Prendre en charge les problématiques de santé - Échanges autour d'un exemple de partenariat entre le SAIEA 92 et Hôtel Dieu*, animée par le SAIEA 92.
- *Secret professionnel et partage d'informations dans l'accompagnement des Violences Intrafamiliales* Animée par l'ANISCG (Association nationale des ICSS).
- Présentation d'un outil permettant de travailler la responsabilité des services, c'est-à-dire sa capacité à être attentif aux besoins des personnes, à accompagner et à répondre de façon qualifiée, personnalisée et cohérente avec leur projet, par Anna Kurka, sociologue et administratrice d'Espoir-CFDJ.

Quiz "Mieux connaître Espoir-CFDJ"

LES TROPHÉES D'ESPOIR

12 DÉCEMBRE 2025



La 4^e édition des Trophées d'Espoir s'est tenue le 12 décembre 2025 au Théâtre Traversière à Paris.

Cette cérémonie, marquée par la présence de personnalités engagées aux côtés de l'association (Cédric Doumbé, Thomas Sotto et Marc Melki), a mis à l'honneur les professionnels et les personnes accompagnées dont les parcours, initiatives et engagements illustrent les valeurs portées par Espoir-CFDJ.

Temps fort de reconnaissance et de valorisation, cette soirée a permis de célébrer les réussites collectives, de partager des témoignages inspirants et de rappeler l'importance de l'engagement quotidien de l'ensemble des acteurs de l'association au service des personnes accompagnées.



20 projets ont été présentés à cette occasion.



LES SÉJOURS ÉDUCATIFS ET D'INSERTION DU SAVEA 92 : UN LEVIER DE MOBILISATION

Chaque année, le SAVEA 92 se fixe pour objectif d'organiser cinq séjours éducatifs jalonnant le parcours des jeunes accueillis : un séjour dédié à l'insertion professionnelle entre avril et juin, trois séjours estivaux de fin juin à fin août durant les vacances scolaires, et un séjour de fin d'année en décembre.

En 2025, le service a réalisé quatre transferts de cohésion et d'insertion mobilisant dix éducateurs. Trente-quatre jeunes ont eu l'opportunité de découvrir la richesse du territoire français à travers quatre destinations : Boulogne-sur-Mer, Molines-en-Queyras, le Morbihan et l'île Sainte-Marguerite.

Des objectifs éducatifs globaux au cœur de l'action

Ces séjours permettent de sécuriser l'accompagnement psychosocial des participants, de favoriser leur apprentissage de la langue, et leur intégration sociale et culturelle. Ils visent également à développer l'autonomie des jeunes, notamment par l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne.

La question de l'insertion professionnelle fait, quant à elle, l'objet d'un séjour spécifique. Durant ce temps fort, les jeunes sont confrontés à des chantiers professionnels, menés en partenariat avec divers acteurs du territoire national.

Focus sur la rénovation du Moulin de Saint-Cassien

Engagé dans la région de Cannes, ce projet a réuni un groupe de 10 jeunes âgés de 16 à 18 ans, encadrés par 2 éducateurs, 1 agent technique et un encadrant technique.

L'objectif principal était de placer les jeunes en situation réelle de travail afin de développer leurs compétences techniques, leur esprit d'équipe et leur confiance en eux.

Les objectifs pédagogiques et sociaux du chantier :

- Sensibilisation au patrimoine historique.
- Acquisition de compétences en rénovation et bâtiment.
- Développement de l'autonomie et de la responsabilité.
- Renforcement de la cohésion et du travail d'équipe.
- Valorisation des jeunes à travers un projet concret.



BASTIA ET TURQUIE : LES SÉJOURS ÉDUCATIFS DE LA PREV 94

En prévention spécialisée, les séjours éducatifs constituent un outil particulièrement structurant, construit à partir des problématiques repérées chez les jeunes. En les plaçant dans un cadre de vie collectif, hors de leur environnement habituel, ils offrent une rupture favorable à la prise de distance, à la réflexion, à l'apprentissage du vivre-ensemble et à l'expérimentation de nouvelles postures relationnelles et comportementales.

Au cours de l'été 2025, les équipes d'Orly et de Gentilly ont mené deux projets de séjour s'inscrivant pleinement dans cette logique :

- Orly à Bastia : en juillet, un groupe mixte de six jeunes de 13 à 14 ans a séjourné une semaine en Corse. En amont, ils se sont fortement investis dans la préparation à travers plusieurs chantiers pédagogiques et avec une participation financière des familles.
- Gentilly en Turquie : Un groupe de six garçons, déjà engagé dans un travail collectif depuis un week-end à « La Chapelle Rablais », a participé à un séjour de huit jours axé sur la citoyenneté.

Consolider la confiance et la méthodologie de projet

Ces séjours ont d'abord permis de renforcer le lien éducatif avec les jeunes, de consolider la relation de confiance et de créer une histoire commune. Ce temps partagé favorise une connaissance plus fine des adolescents, de leurs ressources et de leurs fragilités. Pour les équipes, il s'agit d'un temps d'accompagnement intensif, plus dense qu'un suivi classique, permettant de travailler la relation éducative dans une grande proximité.

L'enjeu de préparation a été central : les jeunes ont été associés à la construction du séjour, au financement, à l'organisation des activités et, pour Gentilly, aux démarches administratives et aux choix culturels. Cette implication a permis de travailler le sens de l'engagement, la responsabilisation et de réinscrire les jeunes dans une dynamique positive en valorisant leurs capacités à faire et à décider.

Apprentissages du quotidien et impacts ciblés

Sur le plan éducatif, la vie quotidienne a servi de support pour travailler le respect des règles, l'entraide et la régulation des tensions. À Orly, les difficultés rencontrées autour du lever, des tâches domestiques ou de l'usage du téléphone portable ont donné lieu à des ajustements éducatifs utiles à leur progression. Ce séjour a aussi favorisé une ouverture territoriale importante, élargissant les repères de jeunes souvent peu mobiles grâce à des activités physiques et de découverte mettant à distance les écrans.

À Gentilly, le séjour a permis de travailler les notions de citoyenneté, d'identité et de laïcité. Le choix de l'étranger a mis en lumière les situations administratives des jeunes et a ouvert un dialogue précieux avec les familles, y compris avec des pères parfois peu présents dans l'espace éducatif, suscitant une vraie fierté familiale.

Chaque projet a ainsi été un espace de socialisation et de solidarité entre pairs. Bien qu'ils nécessitent un investissement important des équipes en temps de préparation, d'encadrement et de régulation, ces séjours demeurent un levier majeur de la prévention spécialisée et de l'accompagnement global des jeunes.

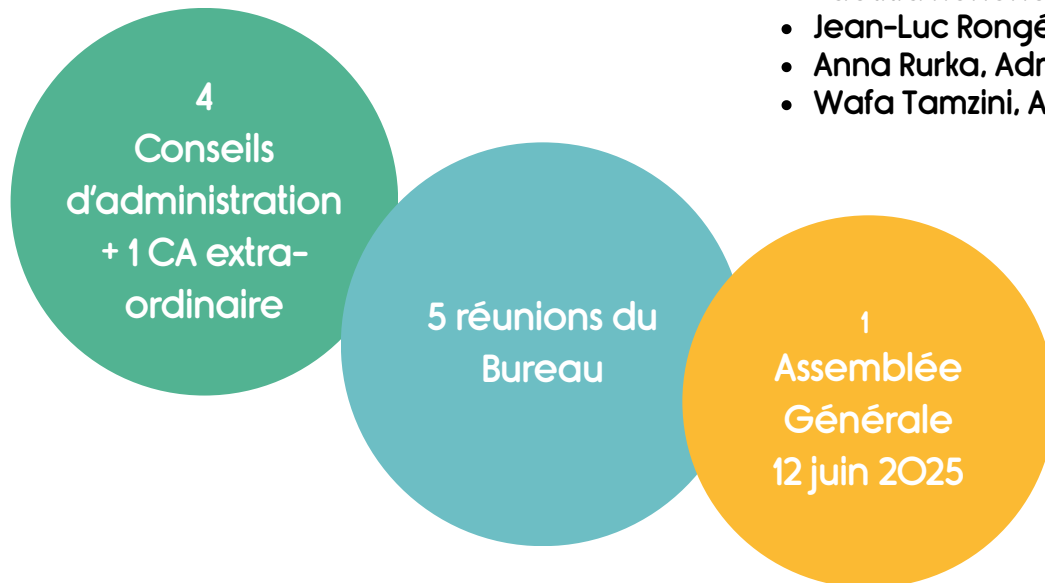


GOUVERNANCE
& PROJET ASSOCIATIF

NOTRE GOUVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

- Jean-Pierre Rosenczveig, Président
- Sophie Dhénaux, Vice-Présidente
- Frédéric Jésus, Vice-Président
- Jean-Louis Patrick Chiniard, Secrétaire Général
- Gilles Allières, Secrétaire Général Adjoint
- Manuel Yalman, Trésorier
- Alain Berger, Trésorier Adjoint
- François Dubois, Membre du Bureau
- Guy Le Calonnec, Membre du Bureau
- Alain Arnaud, Administrateur
- Josine Bitton, Administratrice
- Jean-Louis Brassat, Administrateur
- Pierre Brethes, Administrateur
- Sylviane Chéron, Administratrice
- Alain Cornec, Administrateur
- Patrick Clémendot, Administrateur
- Sarra Dajean, Administratrice
- Christian Delecourt, Administrateur
- Danielle Fagot, Administratrice
- Philippe Nadeau, Administrateur
- Laëtitia Nonone, Administratrice
- Jean-Luc Rongé, Administrateur
- Anna Rurka, Administratrice
- Wafa Tamzini, Administrateur



Assises du CNAEMO : l'intervention de Jean-Pierre Rosenczveig

Le 2 avril 2025, Jean-Pierre Rosenczveig, président d'Espoir-CFDJ, a participé aux 45e Assises Nationales du CNAEMO à Courbevoie. Intervenant lors de la matinée inaugurale aux côtés de spécialistes comme la juriste Michèle Creoff, le magistrat honoraire a abordé la thématique centrale de l'événement : « Centralisation-décentralisation : au carrefour des paradoxes ».



Face à l'embolisation du secteur et aux milliers de mesures d'accueil non exécutées, Jean-Pierre Rosenczveig a nuancé le constat d'une faillite généralisée des conseils départementaux. Qualifiant le débat sur la recentralisation de « vraie-fausse question », il a affirmé que modifier la gouvernance globale ou « retourner la table institutionnelle » ne suffirait pas à résoudre la crise.

Pour l'avenir, il préconise plutôt d'appliquer rigoureusement les lois existantes, de sanctuariser les moyens humains et de planifier l'action publique à long terme.

Tribune : Espoir-CFDJ défend une justice à hauteur d'enfant

En mars 2025, Espoir-CFDJ s'est associé à un collectif de personnalités et de magistrats pour publier une tribune dans Le Monde. Co-signé par notre président, Jean-Pierre Rosenczveig, ce texte tire la sonnette d'alarme face au projet de réforme visant à durcir le code de la justice pénale des mineurs.

La tribune dénonce l'inefficacité des approches purement punitives face à la délinquance juvénile et rappelle une vérité de terrain : l'attention portée aux droits de l'enfant et à la prévention reste le levier le plus efficace contre la violence. Condamner vite ne suffit pas ; la priorité absolue doit être l'exécution immédiate des mesures éducatives.

Pour Espoir-CFDJ, cette prise de position réaffirme l'urgence d'octroyer des moyens accrus à la protection judiciaire de la jeunesse, publique et associative, afin de redresser le cours de la vie des enfants les plus vulnérables.

LE PROJET ASSOCIATIF

Adopté lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2024, le projet associatif repose sur une ambition forte : construire avec les enfants, les jeunes, les parents et les personnes vulnérables les moyens de construire leur avenir dans un environnement aussi bienveillant et stimulant que possible. Pour ce faire, l'association s'appuie sur 5 valeurs fondamentales :

le respect
et la dignité

la citoyenneté

l'intérêt général

la coopération

l'altérité

Ce projet s'inscrit dans une démarche proactive, inspirée des efforts menés après la crise de 2020. Il traduit la volonté d'Espoir-CFDJ d'adapter ses actions aux besoins actuels et futurs des enfants et des familles, et de jouer un rôle moteur dans l'évolution des pratiques de protection de l'enfance. Il vise à renforcer l'identité et à mobiliser l'ensemble des acteurs de l'association – administrateurs, équipes, jeunes accompagnés et partenaires – autour de 6 grandes orientations politiques :

N°1

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'ESPOIR-CFDJ

Consolider et diversifier les ressources et les projets de l'association pour garantir sa pérennité et renforcer son impact au service des jeunes, des familles et, plus largement, des personnes vulnérables.

N°2

VEILLER PLUS QUE JAMAIS À LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Maintenir un haut niveau d'excellence dans les accueils et accompagnements proposés, en adaptant les pratiques aux besoins des personnes accueillies et accompagnées, aux réalités du terrain et aux évolutions de la société.

N°3

DÉPLOYER UNE DÉMARCHE FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Soutenir les équipes par des actions concrètes en faveur du bien-être, de la reconnaissance et du développement des compétences professionnelles des salariés.

N°4

CONSTRUIRE UNE IMAGE ESPOIR-CFDJ ET UN SENTIMENT D'APPARTENANCE DES ADHÉRENTS ET SALARIÉS

Renforcer la visibilité de l'association et valoriser son identité pour créer une fierté collective.

N°5

ÊTRE PRÉSENT DANS LE DÉBAT PUBLIC

Sur la protection de l'enfance et – plus largement – sur le champ des solidarités pour en être reconnu comme un acteur incontournable. Participer activement aux réflexions et actions qui structurent le secteur, en mettant en avant l'expertise d'Espoir-CFDJ.

N°6

DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS EXTERNES

Créer des alliances stratégiques avec d'autres acteurs publics, privés et associatifs pour enrichir et diversifier les opportunités offertes aux personnes accueillies et accompagnées.

RESPECT
 DE LA DIGNITÉ

TOLÉRANCE
 OUVERTURE D'ESPRIT

OUI aux désaccords, NON aux conflits

C'EST AUSSI
 L'ÉCOUTE

OUI aux DIFFÉRENCES

DRIT À LA PAROLE

NON-JUGEMENT

JE RESPECTE
 LE CADRE LÉGAL

VALEURS
 CITOYENNES
 et RÉPUBLICAINES
LAÏCITÉ

VALORISER LE
 TRAVAIL
 DÉJÀ RÉALISÉ

ET RESPECTER
 MAINTENANT
 L'INTIMITÉ

J'ÉCHANGE,
 ON SE RENCONTRE

RECIPROCITÉ

- ✓ je cherche à COMPRENDRE
- ✓ J'ACCEPTÉ QUI JE SUIS, et qui est l'autre



TRANSMISSION
 D'INFORMATIONS

LA LAÏCITÉ
 COMME OUTILS

ATELIERS
 SORTIES
 EDUCATIVES

ESPACES DE
 PARTAGE
 IDENTIFIÉS

COLLECTIF
 DE FORMATIONS

ENCOURAGER
 LES
 POTENTIELS

ÉCHANGES
 PAROLES
 CONTACTS

CONFIANCE
 CONSIDÉRATION

PROJETS
 TRANSVERSAUX

RENFORCER
 LA PARTICIPATION

ATELIERS
 de PSYCHODRAME
 il n'y a RIEN de
 dramatique!

EXEMPLE:
 TROPHÉES
 avec PRÉSENCE
 du public?

ON TIRE LE FIL DES idées...

ESPOIR

SOLIDARITÉ

COOPÉRÉ

ACTIONS
 COLLECTIVES

EN
 ÉQUIPE!

ADHÉSION
 des FAMILLES

PARTAGE
 PROFESSIONNEL

AJUSTEMENT
 RÉACTIVITÉ
 SYNTHÈSES

TRAVAIL
 PLURIDISCIPLINAIRE
 (Épaulé contre épaulé!)

à l'
 de la PAR

OIR et vous!

participation

OUVERTURE
VERS L'EXTÉRIEUR

CONSTRUCTION
CO-OPÉRER
MMUNAUTÉ

ENTRAÏDE

FAIRE CONNAÎTRE
LA RÉALITÉ
DE NOTRE TRAVAIL

COMMUNICATION
PUB
VALORISER NOS
ACTIONS

ÉLABORER DES
FEUILLES de ROUTE

TEMPS DE
PAROLE pour

LES MEMBRES
D'ESPOIR
LES PARENTS
LES ENFANTS

écoute
RÔLE des ENFANTS

DÉMOCRATIE

PARTICIPATION
& RESPONSABILISATION

SAVOIR
VIVRE

SUJET DE
DROITS

CITOYENNETÉ



PARTAGE
ET VIE DE QUARTIER



RESPECT DE LA
CULTURE DE CHACUNE

Mettre à profit
LES DIFFÉRENCES

TRANSMETTRE

ANNÉE de la
CITOYENNETÉ?
(pour les actions collectives
de l'association)

ET RESPECTER
LES ESPACES
PERSONNELS



ACCOMPAGNER
DANS L'ACCÈS
à ses DROITS

ATELIERS
CVS



FAIRE PREUVE
de CRÉATIVITÉ
POUR TRAVAILLER
en RÉSEAU

MULTI-CULTURALITÉ

UTILITÉ
SOCIALE

UNITÉ

PROTÉGER

ACCUEILLIR

FACILITER

Collecte
alimentaire

INTER-
GÉNÉRATIONNEL

VALORISER
LES POTENTIELS
INDIVIDUELS

SOCLE de RÉFÉRENCE
en COMMUN

ACTIONS de
PRÉVENTION

INTELLIGENCE
COLLECTIVE

ACTION à l'échelle
NATIONALE?
POLITIQUES PUBLIQUES

INTÉRÊT
GÉNÉRAL

AUTONOMIE

bonne
entente!

l'écoute
à nouveau!

BILAN DU PROJET ASSOCIATIF

Adopté en décembre 2024, le projet associatif 2025-2030 a constitué le fil conducteur de l'action d'Espoir-CFDJ tout au long de l'année 2025. Dans un contexte marqué par de fortes tensions sur les politiques de solidarité et de protection de l'enfance, l'association a engagé de nombreuses actions pour concrétiser ses six ambitions stratégiques, renforcer la qualité de ses accompagnements et préparer son développement futur.



Affiche réalisée en mai 2025 avec Christel Han - Bananako

N°1 - ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'ESPOIR-CFDJ

CONSOLIDER NOS ACTIVITÉS ET PRÉPARER L'AVENIR

En 2025, l'association a poursuivi sa veille stratégique et répondu à plusieurs appels à projets dans les domaines de l'accompagnement des mineurs non accompagnés, des fermes pédagogiques et de la médiation sociale. Plusieurs projets internes ont également été développés ou consolidés, notamment l'accueil de jour de Versailles et les dispositifs d'accompagnement éducatif en Seine-et-Marne. Dans un contexte budgétaire exigeant, Espoir-CFDJ a fait le choix d'un développement maîtrisé, conciliant innovation, responsabilité économique et sécurisation de ses activités.

N°2 - VEILLER PLUS QUE JAMAIS À LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

STRUCTURER UNE DÉMARCHE QUALITÉ AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'année 2025 a été marquée par le renforcement de la démarche qualité associative, en cohérence avec le référentiel de la Haute Autorité de Santé. L'acquisition du logiciel BlueKango, la formation de professionnels à l'évaluation et les actions de sensibilisation des équipes constituent des avancées importantes. Plusieurs projets ont également favorisé la participation des personnes accompagnées, notamment la co-construction du livret d'accueil du SAFE 77, le carnet de bord du SAVEA 92 et la création d'un magazine destiné aux jeunes accompagnés (avec The Ink Link).

N°3 - DÉPLOYER UNE DEMARCHE FAVORISANT LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

SOUTENIR L'ENGAGEMENT ET LA COMPÉTENCE DES PROFESSIONNELS

La qualité de vie au travail est demeurée une priorité en 2025. L'association a poursuivi son investissement dans la formation des professionnels avec plus de quarante formations collectives et individuelles. Des travaux ont également été engagés autour de l'attractivité des métiers, de l'évaluation des risques psychosociaux et de l'amélioration des conditions de travail.

Par ailleurs, l'association poursuit la modernisation de ses outils numériques afin de se doter d'outils de travail plus adaptés aux besoins des professionnels.

N°4 - CONSTRUIRE UNE IMAGE ESPOIR-CFDJ ET UN SENTIMENT D'APPARTENANCE DES ADHÉRENTS ET SALARIÉS

FAIRE VIVRE UNE IDENTITÉ ASSOCIATIVE COMMUNE

Espoir-CFDJ a poursuivi ses efforts pour renforcer sa visibilité et valoriser les actions menées sur les territoires. L'année a été marquée par plusieurs temps forts, parmi lesquels l'exposition « Talents en Lumière », la participation à la Mobilisation des 400 000 et la 4^e édition des Trophées d'Espoir. En interne, les Welcome Days, la Journée associative et les journées d'établissement ont favorisé les rencontres, les échanges de pratiques et le développement d'une culture commune autour du projet associatif.

N°5 - ÊTRE PRÉSENT DANS LE DÉBAT PUBLIC SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET PLUS LARGEMENT SUR LE CHAMP DES SOLIDARITÉS POUR ÊTRE RECONNU COMME UN ACTEUR INCONTOURNABLE

PORTER LA VOIX D'ESPOIR-CFDJ DANS L'ESPACE PUBLIC

L'association a poursuivi son engagement dans les débats qui traversent les secteurs de la protection de l'enfance et des solidarités. Cette mobilisation s'est traduite par des prises de parole publiques, la publication d'une tribune dans *Le Monde*, la participation à des événements professionnels nationaux ainsi que l'élaboration d'un plaidoyer sur les enjeux liés à l'accompagnement des mineurs non accompagnés. La visite de Stéphanie RIST, Ministre de la Santé et des Familles, au Tiers-Lieu de Versailles est également venue reconnaître la pertinence des actions développées par l'association.

N°6 - DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS EXTERNES

RENFORCER NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL

Le développement des partenariats est resté un levier essentiel de l'action d'Espoir-CFDJ. Tout au long de l'année, l'association a consolidé ses relations avec les autorités publiques, les collectivités territoriales, les services de l'État et le tissu associatif. Ces coopérations permettent d'adapter les réponses aux besoins des personnes accompagnées, de favoriser les parcours sans rupture et d'inscrire durablement l'action de l'association dans les dynamiques locales.



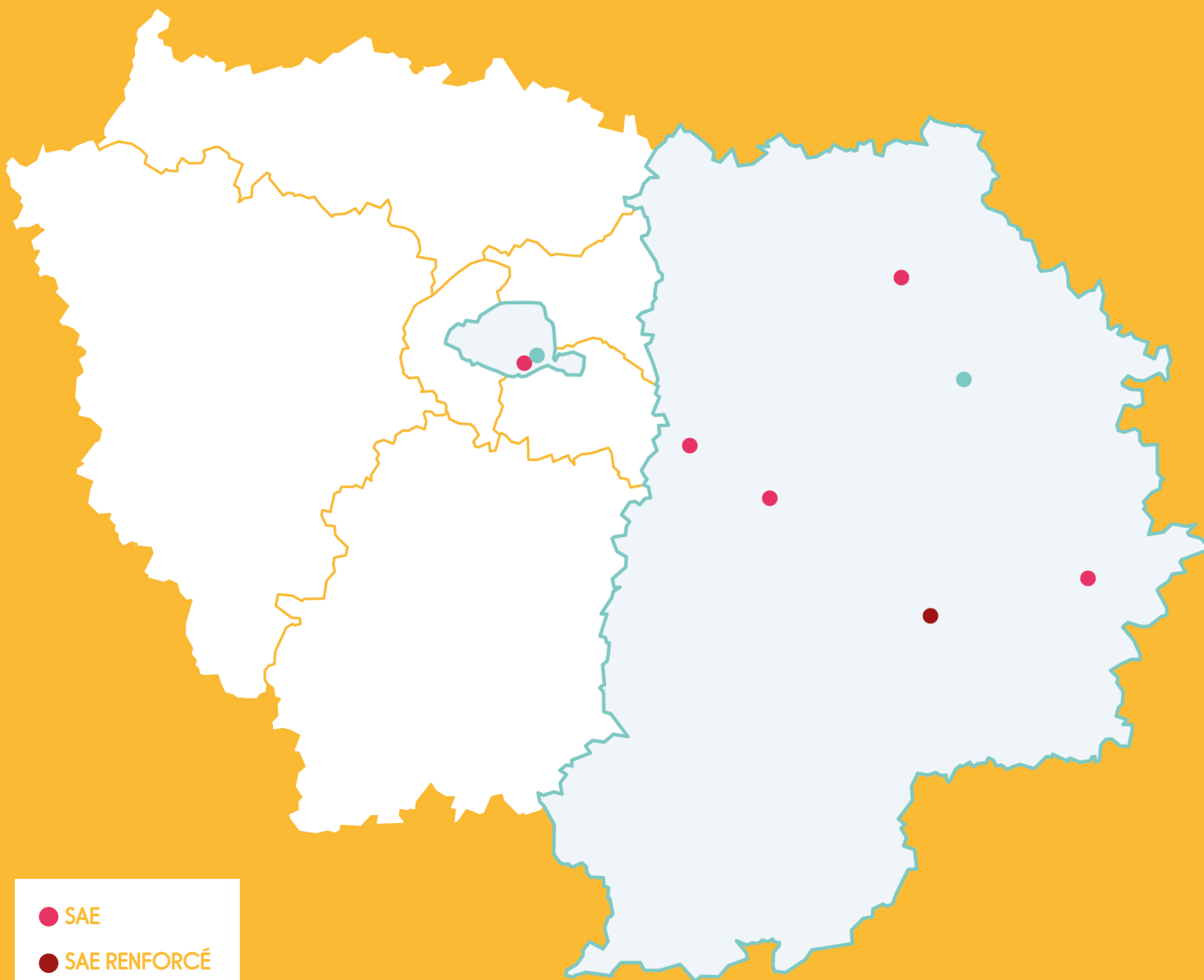
RAPPORT D'ACTIVITÉ **PAR THÉMATIQUE :**

ACCOMPAGNER ET INTERVENIR EN MILIEU OUVERT

ACCOMPAGNER ET INTERVENIR EN HÉBERGEMENT

RENCONTRER ET ACCOMPAGNER EN JOURNÉE

ACCOMPAGNER & INTERVENIR EN MILIEU OUVERT



- SAE
- SAE RENFORCÉ
- SIE

ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (AEMO)

L'action éducative en milieu ouvert (AEMO) est une mesure ordonnée par le juge des enfants en application de l'article 375 du Code civil si la santé, la sécurité et/ou la moralité d'un mineur sont mises en danger ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis. L'AEMO s'impose à la famille. Elle est ordonnée par le juge lorsqu'il souhaite maintenir l'enfant au domicile familial et se traduit concrètement par l'intervention de professionnels de la protection de l'enfance au domicile familial, l'objectif étant de supprimer la notion de danger par une action éducative directement dans la famille.

En 2025

+ de 60
PROFESSIONNELS

+ 1200
ENFANTS

MESURE JUDICIAIRE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE (MJIE)

En 2025

+ de 15

PROFESSIONNELS

366
MESURES

La Mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) est une mesure ordonnée par le juge afin de recueillir des éléments d'information sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale, ainsi que sur le sens des actes qu'il pose ou subit. Menée par une équipe pluridisciplinaire pour une durée de 6 mois, la MJIE consiste en un recueil d'informations, d'observations et d'analyses visant à comprendre la situation du mineur et de sa famille, tout en respectant le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Elle ne constitue pas une action d'accompagnement éducatif, mais une étape de compréhension permettant d'éclairer le juge des enfants afin de déterminer si le mineur est en danger ou présente un risque de danger, et d'évaluer les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Les Services d'Action Éducative (SAE) & les Services d'Investigation Éducative (SIE) d'Espoir-CFDJ interviennent au titre de l'AEMO et de la MJIE à Paris et en Seine-et-Marne.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PARIS (SAE 75)

Présentation du service

Le service d'accompagnement éducatif en milieu ouvert (SAE) de Paris est un service d'AEMO habilité pour accompagner 185 mineurs et leurs familles dans le cadre de mesures judiciaires. Ce service intervient majoritairement et prioritairement sur le territoire parisien.

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 15,82 ETP, comprenant 9 travailleurs sociaux, 2 psychologues, 2,78 postes administratifs, 0,30 agent de service, 1 chef de service et 0,48 poste de direction. En 2025, en raison de difficultés de recrutement, l'effectif n'était pas complet.

Données d'activité

En 2025, 117 mesures ont été réalisées par le service, représentant une activité de 69,67 %.

Cette baisse d'activité, en comparaison avec les autres années et au regard de l'habilitation de 185 mesures, s'explique notamment par des vacances de postes et par un travail réalisé auprès des familles dont les mesures étaient en attente, afin de pouvoir les réorienter dans de bonnes conditions.



Faits marquants en 2025

En 2025, le service a poursuivi la réorganisation engagée en 2024. Cette période a nécessité une adaptation des modalités de pilotage et une mobilisation renforcée des équipes.

Afin d'assurer la continuité des accompagnements et de consolider la dynamique engagée, une direction intérimaire a été mise en place dans le prolongement du travail conduit par la direction de transition. Si le pourvoi du poste de chef de service est resté un enjeu sur l'année, les recrutements de travailleurs sociaux ont permis de renforcer progressivement l'équipe, sans pour autant atteindre l'effectif cible. Dans ce contexte, l'engagement et la capacité d'adaptation des professionnels ont permis de maintenir la continuité des activités et de poursuivre le travail de remise à plat du fonctionnement du service, en lien avec les préconisations de l'inspection de la DSOL.

Un travail collaboratif avec le tribunal a été réalisé afin que les mandats soient différés pour Espoir, le temps de consolider l'équipe et d'assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les professionnels en place.

Perspectives 2026

En 2026, l'objectif principal est de poursuivre le travail engagé en matière de recrutement de professionnels diplômés et de partenariats, afin de répondre aux besoins des enfants et des familles accompagnées.

La mi-année sera marquée par l'évaluation qualité du service, ce qui nous permettra d'asseoir la démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF/RENFORCÉ SEINE-ET-MARNE (SAE ET SAER 77)

Présentation du service

Les services d'action éducative comprennent 46 travailleurs sociaux, 5 ETP de psychologues, 6 secrétaires, 1 Assistante de Gestion, 1 Comptable, 6 chefs de service, 1 Directeur-Adjoint et 1 Directeur.

La mesure d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert

Les équipes effectuant des mesures d'AEMO en Seine-et-Marne sont réparties sous deux appellations :

- Le Service d'Action Éducative de Meaux, avec deux équipes à Meaux et une antenne à Noisiel
- Le Service d'Action Éducative de Gretz-Armainvilliers, avec une équipe à Gretz-Armainvilliers et une antenne à Provins.

En 2025, ces services étaient habilités pour une file active de 1000 mesures. Ils interviennent sur les territoires des Maisons Départementales des Solidarités de Mitry-Mory, Meaux, Lagny-sur-Marne, Chelles, Noisiel, Roissy-en-Brie, Tournan-en-Brie et Provins.

La mesure d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert Renforcée

Le Service d'Action Educative en Milieu Ouvert Renforcée est implanté à Nangis et intervient sur le territoire des MDS de Roissy-en-Brie, Tournan-en-Brie et Provins. En 2025, Il était habilité pour 55 mesures d'AEMO renforcées.

Données d'activité

En 2025, nos services d'action éducative ont accompagné 1079 mineurs pour 658 familles dont 62 % dont le couple parental est séparé. 32 % de ces mesures ont bénéficié d'un plus lieu à assistance éducative, preuve de la qualité de l'accompagnement proposé par nos services.

Ce sont des services qui ont vu leur liste d'attente augmenter, notamment sur les territoires de Meaux et de Roissy-en-Brie, en lien avec un mandatement important des Juges des Enfants.

Faits marquants en 2025

Des mesures d'Assistance Éducative en Milieu Ouvert classique (AEMO) et Renforcées (AEMOR) à la Mesure d'Action Éducative Personnalisée (MAEP)

En 2025, les services ont connu une transformation majeure de leurs modalités d'intervention, sous l'impulsion du Département de Seine-et-Marne. Désormais, l'ensemble des services met en œuvre indifféremment les différentes mesures – judiciaires ou administratives, classiques ou renforcées – mettant fin à une organisation structurée par dispositifs spécifiques. Cette évolution s'inscrit dans la création de la Mesure d'Action Éducative Personnalisée (MAEP), qui vise à offrir un accompagnement plus souple, lisible et adapté aux besoins des familles.

Perspectives 2026

Pour cette année, les perspectives du Service d'Action Éducative Personnalisée s'inscrivent dans une dynamique de consolidation et d'adaptation. Un effort important sera consacré au recrutement afin de pourvoir l'ensemble des postes éducatifs et psychologiques, condition essentielle pour garantir la qualité et la continuité des accompagnements.

Parallèlement, un bilan approfondi des premiers mois de mise en œuvre de la MAEP sera réalisé, afin d'en évaluer les effets, d'identifier les ajustements nécessaires et de soutenir les professionnels dans cette évolution des pratiques.

L'année sera également marquée par un travail de réécriture du projet de service, en cohérence avec les orientations départementales et les transformations engagées. Cette réflexion visera à renforcer la lisibilité et la pertinence de nos interventions.

Enfin, une attention particulière sera portée à l'ouverture et à la pérennisation du pôle Visites en présence d'un tiers / médiation-consultation.



LA MESURE D'ACTION ÉDUCATIVE PERSONNALISÉE EN SEINE-ET-MARNE (MAEP 77)

Le Département de Seine-et-Marne a développé une offre diversifiée de mesures de milieu ouvert, administratives et judiciaires, organisée autour de services spécialisés par type de mesure. Cette organisation a toutefois montré ses limites, avec une inadéquation croissante entre les moyens mobilisés, les besoins des enfants et la couverture territoriale. La forte sollicitation des mesures renforcées a notamment entraîné des listes d'attente importantes, accentuées par une répartition des ressources humaines liée aux secteurs géographiques et aux types de mesures.

Par ailleurs, les changements de mesure impliquaient souvent un changement de service, générant des ruptures dans les parcours des enfants et fragilisant la continuité du lien éducatif. Afin de répondre à ces enjeux, le Département a souhaité mettre en place la mesure d'action éducative personnalisée (MAEP). Ce nouveau cadre permet désormais à chaque service de mettre en œuvre l'ensemble des mesures (AED, AEDR, AEMO, AEMOR) afin de fluidifier les parcours, de réduire les délais d'attente et de renforcer la continuité des accompagnements.

Une mesure unique

Quelle que soit la mesure ordonnée par le juge des enfants (AEMO, AEMOR) ou mise en place par le responsable territorial de protection de l'enfance (AED, AEDR), celle-ci répond à des principes identiques présentés dans le référentiel départemental :

- Proposer une mesure adaptée pour garantir la cohérence et la continuité de l'accompagnement proposé ; moduler la fréquence de l'intervention ; adopter une souplesse d'action et une réactivité des interventions selon les besoins des mineurs.
- Prendre en compte l'enfant et sa famille (besoins, droits, devoirs) : s'adapter à la singularité de chaque situation ; associer la famille aux décisions la concernant ; définir un projet à partir des besoins fondamentaux de l'enfant, des droits et devoirs des parents ; s'appuyer sur les ressources et capacités personnelles, familiales et sociales des familles.
- Intensifier les interventions pour toute première mesure : déployer une intervention intensive avec une phase d'accroche de deux mois durant laquelle le service devra intervenir à hauteur de douze heures par enfant, permettant à la famille de créer la relation éducative et de clarifier le projet individualisé de l'enfant.

Une mesure personnalisée

La mise en place de la MAEP vise à dépasser la distinction historiquement établie entre mesures classiques et mesures renforcées afin de proposer des accompagnements davantage ajustés aux besoins de chaque famille. Cette évolution repose sur une approche plus souple et individualisée, applicable aussi bien aux mesures administratives que judiciaires, avec l'objectif de garantir une équité de traitement indépendamment du cadre d'intervention.

Désormais, la différenciation entre les mesures repose principalement sur l'intensité de l'accompagnement : un minimum de deux heures mensuelles par enfant pour les mesures classiques et de quatre heures pour les mesures renforcées. Avec une file active de dix-sept enfants accompagnés par professionnel, les équipes disposent d'une capacité d'ajustement leur permettant d'adapter le temps consacré à chaque situation et, lorsque cela est nécessaire, de dépasser ces seuils afin de répondre au plus près des besoins des enfants et des familles accompagnées.

L'astreinte : un outil spécifique

Propre aux mesures renforcées, l'astreinte téléphonique assure une disponibilité 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Si nécessaire, elle déclenche une intervention physique d'un travailleur social. Un lit de repli peut aussi être mobilisé pour soixante-douze heures maximum, offrant un outil ponctuel pour apaiser une crise et préparer un retour serein au domicile.

La spécificité d'Espoir-CFDJ : le pôle VPT / médiation-consultation

Espoir-CFDJ a créé le pôle VPT (visites en présence d'un tiers) / médiation-consultation pour intégrer directement ces visites à l'accompagnement, sans externalisation. Afin de garantir la qualité clinique, le référent éducatif est distingué du professionnel menant la visite. Ce pôle, composé de deux travailleurs sociaux formés aux thérapies familiales, intervient sur deux sites. En appui des référents, ils apportent leur expertise face aux conflits intrafamiliaux majeurs, renforçant la pluridisciplinarité de la prise en charge.

SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE PARIS (SIE 75)

Présentation du service

Le SIE 75 a pour mission d'exercer 122 mesures judiciaires d'investigation éducative auprès d'un public parisien âgé de 0 à 18 ans. Il intervient sur l'ensemble du territoire parisien.

En 2025, l'équipe était composée d'1 cheffe de service, d'1 secrétaire, de 3 postes de travailleurs sociaux, d'1 éducatrice spécialisée en contrat de professionnalisation, et de 3 psychologues (équivalents à 1,6 temps plein). Le quatrième poste de travailleur social est toujours gelé compte tenu des difficultés d'activité rencontrées les années précédentes.

Données d'activité

Après quelques années de diminution d'activité durant lesquelles le service s'est adapté à une autorisation révisée à 122 mesures par an, l'année 2025 a confirmé la reprise d'activité. Ainsi, dès octobre 2025, l'autorisation a été augmentée à 133 mesures par an.

La qualité des investigations menées a été soulignée par le tribunal pour enfants de Paris, qui a abondamment mandaté le service en début d'année. Désormais, le service est sollicité par les 16 cabinets de juges des enfants, alors qu'auparavant, seul un tiers des magistrats de Paris lui confiait des mesures d'investigation.

En 2025, 130 enfants ont fait l'objet d'une mesure de MJIE, représentant 97 % de l'objectif fixé.



Faits marquants en 2025

L'accueil d'une nouvelle professionnelle au sein de l'équipe a permis de résorber progressivement la liste d'attente. En septembre 2025, l'entrée en troisième année d'études d'éducatrice spécialisée et la prise de responsabilité d'une file active de 12 situations par l'étudiante en contrat de professionnalisation ont également permis la prise en charge des enfants en attente d'une MJIE.

Perspectives 2026

Bien que toujours marquée par des mouvements de personnel, l'équipe s'est fixé pour objectif principal sa stabilisation, tout en restant mobilisée et dynamique dans ses missions.

Cette stabilisation va permettre de maintenir une activité en évolution et d'atteindre progressivement le nombre de 184 mesures, volume pour lequel le service a initialement reçu son autorisation.

L'évaluation HAS prévue en mai 2026 va également permettre au service de confirmer la démarche d'évaluation continue de la qualité.



SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE SEINE-ET-MARNE (SIE 77)

Présentation du service

Le SIE 77 a ses locaux sur la commune de Coulommiers. C'est un service qui intervient sur un large territoire de plus de 200 communes, dépendant de quatre Maisons départementales des Solidarités différentes, amenant les professionnels à se déplacer régulièrement sur les différents locaux des services de Milieu Ouvert 77 afin de recevoir les jeunes et leurs familles au plus près de leur lieu d'habitation.

L'équipe est composée de 7 travailleurs sociaux et de 2 psychologues (pour 2 équivalent temps plein) encadrée par leur cheffe de service, le tout sous la direction du Directeur et du Directeur-Adjoint du Milieu Ouvert et avec un service administratif constitué d'1 secrétaire et d'1 comptable.



Données d'activité

En 2025, le service a réalisé 238 MJIE sur les 270 habilitées, cet écart s'expliquant par une difficulté de recrutement.

Une des particularités de la MJIE réside dans le fait que celle-ci n'est pas reconductible et prend fin de fait à son échéance. 55 % des mesures dont nous connaissons la décision du magistrat se sont soldées par des plus lieu à assistance éducative, les familles s'étant saisies des conseils apportés pour faire disparaître les éléments de danger présents initialement pour les mineurs.

Faits marquants en 2025

En 2025, l'activité de la MJIE n'a pas connu de modification majeure dans ses modalités de mise en œuvre. Néanmoins, elle a été impactée par des difficultés de recrutement, venant freiner la réalisation optimale des mesures confiées.

Par ailleurs, le volume de mandatement des juges des enfants demeure en constante augmentation, avec une moyenne annuelle de 46 mineurs en attente, et un pic observé à 61. Cette situation engendre des tensions importantes dans le traitement des mesures, notamment lorsque l'échéance d'une MJIE coïncide avec celle d'un placement, rendant toute demande de prorogation difficile, voire impossible, et complexifiant ainsi la gestion des situations.

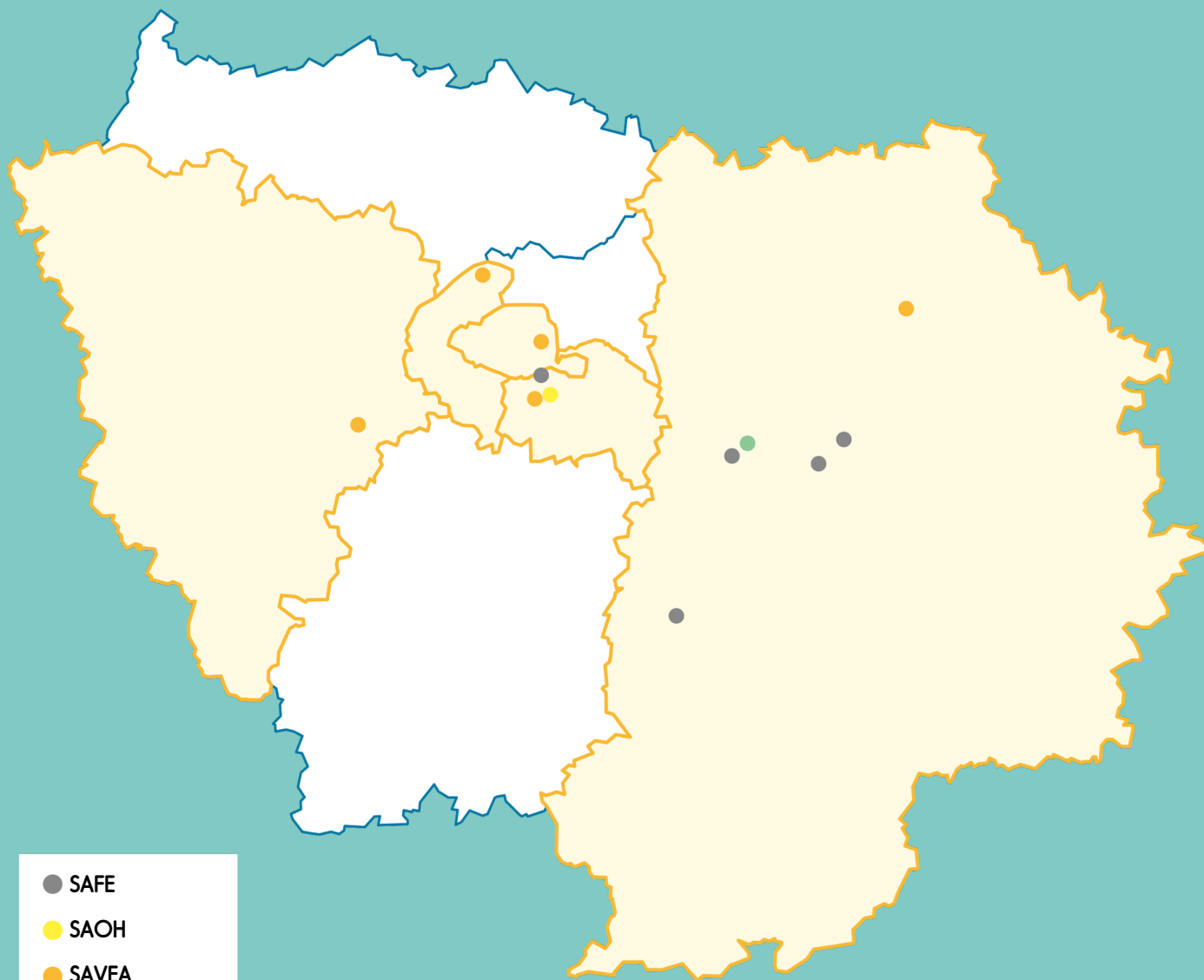
Perspectives 2026

Les perspectives du SIE s'articulent autour de plusieurs enjeux structurants. À ce jour, un seul poste reste à pourvoir, celui de psychologue, dont le recrutement revêt une importance particulière. En effet, chaque MJIE nécessite un regard clinique et une analyse psychologique approfondie, indispensables à la qualité des évaluations transmises aux magistrats.

Par ailleurs, un travail de réécriture du projet de service sera engagé, afin de l'actualiser au regard des évolutions récentes et de renforcer la cohérence des pratiques professionnelles. Cette démarche participera à une meilleure lisibilité des interventions et des objectifs du service.

Enfin, l'année 2026 sera marquée par la préparation de l'évaluation par la HAS prévue en décembre. Dans cette perspective, un travail approfondi sera mené sur les procédures et les processus internes, afin de structurer davantage les pratiques et de valoriser la qualité du travail réalisé. Cette dynamique permettra de consolider les outils existants tout en inscrivant le service dans une logique d'amélioration continue.

ACCOMPAGNER & INTERVENIR EN HÉBERGEMENT



- SAFE
- SAOH
- SAVEA
- CAP ESPOIR

LES SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAUX ESPOIR (SAFE)

En 2025

+95
ASSISTANTS
FAMILIAUX

215
ENFANTS
ACCUEILLIS

Espoir est présent au titre
de l'accueil familial
en Seine-et-Marne et
dans le Val-de-Marne

Les Services d'Accueil Familiaux Espoir (SAFE) accueillent des enfants de 0 à 21 ans qui, suite à une décision de justice ou sur demande de leurs parents, sont éloignés provisoirement ou durablement de leur famille. Ces services accompagnent les enfants et les parents afin qu'ils dépassent les difficultés qui ont rendu nécessaire la séparation. La temporalité de leur accueil dépend de la décision du juge ou de celle de l'accueil conclu par les parents.

Les jeunes sont confiés à un assistant familial, un professionnel de l'association qui dispose d'un agrément du Conseil départemental pour héberger et accompagner des jeunes au titre de l'aide sociale à l'enfance. Cet assistant familial héberge à son domicile un ou plusieurs enfants (de 0 à 21 ans) en leur offrant un environnement stable et sécurisé.

LES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE (SAVEA)

Les services d'accompagnement vers l'autonomie (SAVEA) accompagnent les jeunes âgés de 16 à 21 ans dans le cadre de la protection judiciaire ou administrative de l'enfant en danger. Ces services permettent aux bénéficiaires d'accéder à une plus grande autonomie au quotidien dans différents domaines : la santé, l'hébergement, la formation, l'emploi, et - le cas échéant - la régularisation de leur séjour sur le territoire. L'objectif est de les préparer à leur sortie du service de l'aide sociale à l'enfance, et leur insertion sociale et citoyenne.

Les jeunes pris en charge sont hébergés en logements diffus (appartements partagés, studios ou résidences sociales).

En 2025

+ 100
logements

323
JEUNES
HÉBERGÉS &
ACCOMPAGNÉS

Espoir gère des SAVEA sur 5
départements : Paris, les Yvelines,
la Seine-et-Marne, les Hauts-de-Seine
et le Val-de-Marne.

MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

Les MECS, ou Maisons d'Enfants à Caractère Social, sont des structures collectives destinées à accueillir temporairement des enfants au titre de l'aide sociale à l'enfance. Leur mission principale est d'assurer la protection, l'accompagnement éducatif, psychologique et social des mineurs confrontés à des situations difficiles telles que la violence familiale, des troubles psychologiques ou psychiatriques, l'alcoolisme, la toxicomanie, des conflits familiaux graves, des carences éducatives, des problèmes comportementaux ou encore l'isolement d'un enfant étranger.

Deux structures d'accueil collectif existent au sein d'Espoir, en Seine-et-Marne : CAP Espoir à Tournan, qui accueillent des Mineurs non accompagnés et le SAFE Ados à Chalifert.

CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

Les Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) sont des structures d'hébergement temporaire destiné aux ménages rencontrant de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion. Ces structures interviennent au titre de l'hébergement et offrent un accompagnement personnalisé pour aider les personnes à retrouver autonomie et stabilité.

Espoir CFDJ intervient pour le compte de la DRIHL 94 et de la DRIHL 93, elle dispose d'1 CHRS et de 2 CHU, en logement diffus, implantés dans le Val de Marne.



SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL D'ESPOIR SEINE-ET-MARNE (SAFE 77)

Présentation du service

Le SAFE 77 accompagne des enfants et jeunes de 0 à 21 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), accueillis principalement en famille d'accueil et, pour les adolescents, également dans un dispositif collectif dédié. L'accompagnement repose sur une approche psycho-éducative visant à offrir un cadre sécurisant et adapté aux besoins des enfants confiés.

L'organisation s'appuie sur quatre dispositifs complémentaires : SAFE Ados, SAFE Nord, SAFE Centre et SAFE Sud. Au 31 décembre 2025, le SAFE 77 comptait 140 salariés, dont une part importante d'assistants familiaux répartis sur le territoire seine-et-marnais.

Données d'activité

Au cours de l'année 2025, le SAFE 77 a été destinataire de 1206 demandes d'accueil d'enfants, dont 65 pour l'accueil de fratries.

Les quatre services ont accompagné 20 jeunes au SAFE Ados (dont plusieurs parcours articulés entre accueil collectif et familial), 68 enfants au SAFE Nord, 64 enfants au SAFE Centre et 73 enfants au SAFE Sud.



225 enfants
accueillis

140
salariés

1206
demandes
d'accueil
d'enfants

Faits marquants en 2025

Plusieurs initiatives ont marqué l'année 2025 :

- la création du livret d'accueil destiné aux enfants accueillis au SAFE 77 ;
- la poursuite des séjours fratries, favorisant le maintien et le renforcement des liens ;
- un travail collectif de refonte des écrits professionnels, afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées et aux attentes des partenaires judiciaires ;
- un important chantier d'archivage des dossiers, désormais confiés aux archives départementales afin de faciliter, dans le temps, l'accès à l'histoire des enfants accompagnés.



Perspectives 2026

En 2026, le SAFE 77 poursuivra la dynamique engagée autour de l'harmonisation et du déploiement d'outils communs à l'ensemble des services. Plusieurs projets structurants seront poursuivis :

- la refonte de la formation initiale des assistants familiaux, avec un parcours renforcé de 100 heures ;
- le déploiement de l'outil Gestion des places disponibles en accueil familial (GPDA) pour améliorer la gestion des places disponibles et soutenir la qualité des projets d'accueil ;
- l'évolution du projet SAFE Ados, afin de mieux répondre aux besoins du territoire dans une logique de bientraitance et d'éthique de l'accompagnement.

Enfin, un enjeu majeur demeure celui de l'accès aux soins pour les enfants accueillis. Le SAFE 77 poursuit sa mobilisation pour garantir la continuité des parcours thérapeutiques et renforcer les moyens permettant d'assurer leur coordination et leur financement au plus près des besoins des enfants.

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL D'ESPOIR VAL-DE-MARNE (SAFE 94)

Présentation du service

Le service dispose aujourd'hui de 32 places réservées à des jeunes âgés de 13 à 21 ans (filles ou garçons), réparties comme suit :

- Appartements éducatifs (10 places)
- Accueil familial (22 places).

Le SAFE 94 accueille principalement des jeunes en grandes difficultés, en rupture et/ou en crise profonde avec leur milieu familial et social. Le service est spécialisé dans l'accès vers l'autonomie.

L'équipe est constituée d'éducateurs spécialisés, d'assistants familiaux, d'une psychologue, de personnel administratif et technique afin d'accompagner au mieux les enfants et les jeunes qui lui sont confiés.

Données d'activité

En 2025, le service a accueilli 17 enfants différents, pris en charge chez un assistant familial ou en appartement d'autonomie en diffus. Par ailleurs, 13 jeunes sont sortis du dispositif sur cette même période. Ces données démontrent que le service apporte une réponse adaptée aux besoins de la population accueillie et participe activement à la fluidité des parcours.

L'année qui s'est écoulée s'est inscrite dans un contexte marqué, notamment, par des contraintes importantes en matière d'effectifs. Cette situation a nécessairement influé sur sa capacité à mener l'ensemble des actions envisagées et à déployer pleinement certains projets.

Malgré ces conditions, l'équipe éducative a su faire preuve d'un engagement constant et d'un sens aigu des priorités afin d'assurer la continuité du service et de répondre au mieux aux besoins essentiels des personnes accompagnées.

Faits marquants en 2025

Malgré une année marquée par d'importants mouvements de personnel, le service s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, centrée sur l'appropriation des outils de la loi du 2 janvier 2002 :

- Actualisation des outils institutionnels : réécriture en cours du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement et du projet de service afin de clarifier les droits et devoirs des jeunes.
- Centralisation du Projet Personnalisé Individualisé (PPI) : repositionné comme le pilier de l'intervention éducative, le PPI garantit la participation active du jeune et l'individualisation de son parcours, en conformité avec les exigences réglementaires.

Perspectives 2026

Le SAFE 94 déploiera plusieurs axes stratégiques afin d'adapter l'accompagnement aux besoins des publics et de préparer les futures démarches d'évaluation externe :

- Pour les jeunes :
 - Accès à la culture : organisation de sorties (musées, cinéma, théâtre) pour découvrir de nouvelles pratiques, développer l'esprit critique, favoriser l'épanouissement personnel et l'inclusion sociale.
 - Groupes d'expression : consolidation de ces espaces réintroduits pour renforcer la participation, la confiance et la responsabilisation des jeunes.
 - Prévention santé : mise en place d'actions avec des partenaires spécialisés autour de la vie affective, sexuelle et des IST, afin de permettre l'accès à une information fiable et de développer des comportements responsables.
- Pour les professionnels :
 - Analyse des pratiques : instauration de groupes de réflexion et d'échange pour améliorer les postures éducatives et prévenir l'épuisement professionnel.
 - Plan de formation : renforcement des compétences sur les thématiques clés (gestion des situations complexes, accompagnement éducatif, santé mentale).

L'ensemble de ces objectifs permettra de garantir la conformité réglementaire du service, la traçabilité des accompagnements et l'amélioration continue des prestations.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE PARIS (SAVEA 75)

Présentation du service

Le service a ouvert en mai 2019, il est habilité pour accueillir et accompagner 50 jeunes âgés de 16 à 21 ans vers l'autonomie, en appartements diffus. Situé dans le 19^e arrondissement de Paris, il est ouvert du lundi au vendredi (9h-12h30 et 13h30-18h, jusqu'à 19h si besoin) et propose des visites à domicile deux fois par semaine en soirée. Une astreinte assure une présence en dehors des horaires. Tous les jeunes pris en charge relèvent de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de Paris.

L'équipe comprend 1 chef de service, 1 secrétaire comptable, 5 travailleurs sociaux, 1 technicienne d'intervention sociale, 1 conseiller en insertion professionnelle, 1 psychologue et 1 agent technique.

Données d'activité

En 2025, le service a accompagné un nombre de jeunes globalement stable, avec un effectif mensuel compris entre 45 et 47 (dont 3 filles). La moyenne annuelle s'établit à environ 46 jeunes présents, traduisant une activité soutenue, bien que légèrement en deçà de la capacité maximale du dispositif.

Cette situation s'inscrit dans un contexte marqué par des mouvements au sein du personnel, liés notamment à des absences et à un certain turn-over des professionnels. Ces éléments ont nécessité des réorganisations internes et une mobilisation renforcée des équipes afin de répondre aux besoins des jeunes.



Faits marquants en 2025

Durant l'année, cinq groupes d'expression des jeunes ont été mis en place.

L'équipe éducative a organisé plusieurs sorties culturelles, ludiques et sportives :

- En février : une sortie au Carrousel du Louvre pour une exposition immersive ;
- En avril : une participation au festival Solifoot, en lien avec d'autres associations qui accompagnent des MNA sur Paris ;
- En juin : l'organisation d'un barbecue en lien avec le foyer de jeunes travailleurs de Reuilly-Diderot dans le 12^e arrondissement de Paris ;
- En juillet et en août : des sorties au bowling, au Laser Game et à l'île de loisirs de Marne-la-Vallée.
- Un travail autour de la vie affective et la santé sexuelle, sous forme de prospectus et de lecture pour une première approche, a été entamé par le psychologue.

L'année a aussi été jalonnée par des événements visant à valoriser les réussites des jeunes, notamment en partenariat avec la Ville de Paris lors de la journée « Tous les jeunes ont du talent », dédiée à la mise en valeur des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Plusieurs jeunes du service ont été félicités, les uns pour l'obtention de leur diplôme, les autres pour les compétences acquises au sein de leur CAP.

Enfin, candidat aux trophées d'Espoir 2025, le service s'est vu remettre un prix pour l'accompagnement d'un jeune et la mise en valeur de ses œuvres en verre et miroirs.



Perspectives 2026

En 2026, le service enrichira son équipe pluridisciplinaire d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) afin d'affiner l'éventail de nos accompagnements à destination des jeunes pris en charge. Cette compétence professionnelle supplémentaire vise à renforcer les capacités opérationnelles du service, dans une perspective d'autonomisation qui définit le cœur de nos missions.

De nouvelles activités à destination des jeunes accompagnés seront recherchées ; un travail autour de l'écriture, mené par le psychologue, leur sera notamment proposé et un transfert sera organisé.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE SEINE-ET-MARNE (SAVEA 77)

Présentation du service

Le SAVEA 77 accompagne 42 jeunes qui se distinguent en deux catégories :

- 14 jeunes dits « du territoire », fille ou garçon âgés de 17 à 21 ans
- 28 Mineurs Non Accompagnés, essentiellement des garçons âgés de 15 à 18 ans

Les jeunes accueillis sont pris en charge en accueil provisoire ou sous ordonnance de placement provisoire (OPP) et, pour les jeunes majeurs, sous contrat jeune majeur (CJM).

Le « faire avec » est le principe de base de toute intervention de l'équipe du SAVEA 77 auprès du jeune. L'objectif réside dans le fait que le ou la jeune soit acteur.ice de son projet personnel et professionnel, avec le soutien et l'accompagnement individualisé d'un éducateur du service.

Le service est composé :

- d'une équipe référent éducatif, constituée de 5 éducateurs pour 8 à 9 jeunes ;
- d'une équipe référent logement, avec 1 éducateur socio-logistique et 1 technicienne d'intervention sociale et familiale (TISF), intervenant sur les 25 logements diffus.

Données d'activité

Le service a reçu 48 sollicitations pour cette année 2025. Cela correspond à 26 admissions et, au total, à 57 enfants accompagnés.

Par ailleurs, le service a accompagné un total de 20 jeunes sur l'année (comme en 2024), parmi lesquels figuraient 17 filles et 3 garçons.

En 2025, le service a reçu 27 demandes d'admission, un volume similaire à celui de l'année 2024. Celles n'ayant pas été retenues s'expliquent par le manque de places disponibles ou par l'incompatibilité entre le profil du jeune et les modalités d'accueil du service.

portes
ouvertes SAVEA 77



Mercredi 11 juin 2025

Déroulement de la journée

Accueil à partir de 12h30 :

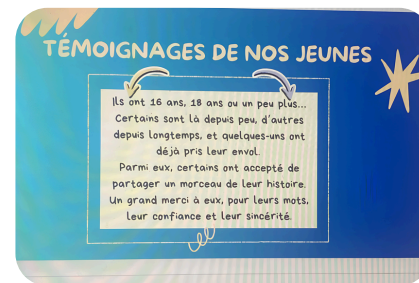
Partage d'un moment convivial autour d'une collation avec les membres de l'équipe et les jeunes accueillis.

Visite Bureau qualité du service

- Présentation du SAVEA 77
- Missions et objectifs
- Rétrospectives 2024 et
- Perspectives 2025
- Témoignages vidéo: des jeunes accueillis ainsi que des anciens jeunes
- Présentation des différents partenaires

Faits marquants en 2025

Depuis 2024, le service de la Protection de l'Enfance Spécialisé (SPES), en charge de l'orientation des jeunes, a fait évoluer les modalités de suivi et de coordination des accompagnements des mineurs non accompagnés. Le responsable territorial de la Protection de l'Enfance Spécialisé (RTPES) est désormais l'interlocuteur principal du service pour les situations des jeunes accueillis. Cette évolution s'accompagne de la mise en place d'un comité de suivi réunissant le département et les associations accueillant des MNA afin de renforcer la coordination et le partage des pratiques en Seine-et-Marne.



L'année a également été marquée par la consolidation des partenariats au service des jeunes MNA, notamment avec l'AVIH, réseau de santé du territoire de Marne-la-Vallée, engagé dans l'amélioration de l'accès aux soins et aux droits des publics vulnérables. Dans ce cadre, des temps de formation ont été proposés aux membres de l'équipe, autour du psycho-traumatisme, de l'interculturalité et de l'accompagnement éducatif des MNA. Une dynamique qui conduit au renouvellement du partenariat pour 2026.

Par ailleurs, le projet « Talents en Lumière », récompensé lors des Trophées d'Espoir-CFDJ pour son caractère innovant, a permis de valoriser les compétences et parcours professionnels des jeunes accompagnés.

Enfin, les premières portes ouvertes ont réuni une quarantaine de partenaires institutionnels, associatifs, sanitaires et éducatifs. Cet événement a permis de renforcer les liens partenariaux, de valoriser les actions menées par les équipes et de mettre en lumière la place des jeunes dans leur accompagnement.

Perspectives 2026

Consolider les dynamiques collectives avec :

- l'amplification du réseau partenarial départemental : poursuite des projets communs, réunions et rencontres avec l'ensemble des acteurs clés du territoire (institutionnels, éducatifs, professionnels, associatifs, partenaires du logement, de la santé, de la finance, ainsi que les bénévoles).
- le maintien d'une dynamique de continuité à travers le développement de travaux collaboratifs menés en inter-services au sein de l'association.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE YVELINES (SAVEA 78)

Présentation du service

Le SAVEA 78 accompagne des jeunes MNA âgés de 16 à 21 ans confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) des Yvelines. Le service dispose d'une capacité autorisée de 50 places en hébergement diffus de moyen et de long séjour. Implanté à Montigny-le-Bretonneux, le SAVEA 78 développe une approche pluridisciplinaire articulant accompagnements éducatif, psychologique, juridique et d'insertion socioprofessionnelle.

En 2025, l'équipe comptait 11,5 ETP regroupant la direction, des éducateurs spécialisés, 1 juriste, 1 psychologue, 1 conseillère en insertion professionnelle, 1 secrétaire, 1 comptable et 1 agent technique.

Données d'activité

L'année 2025 a été marquée par un contexte institutionnel fragilisé lié à la vacance du poste de cheffe de service à compter du mois d'avril, ainsi qu'à des travaux de réfection dans plusieurs appartements. Ces éléments ont eu un impact sur le rythme des admissions et sur le niveau d'activité du service.

Malgré ce contexte, l'équipe a maintenu la continuité des accompagnements et un haut niveau d'engagement auprès des jeunes accueillis. Les situations accompagnées demeurent particulièrement complexes, mêlant enjeux migratoires, insertion professionnelle, santé psychique, régularisation administrative et accès à l'autonomie.



Atelier accès aux droits en partenariat avec l'AADH

44 jeunes
accompagnés

92 entretiens
psychologiques
individuels

63 actions
juridiques
réalisées

16 O19
journées
réalisées

Faits marquants en 2025

Malgré un contexte difficile lié à une crise institutionnelle, l'équipe du SAVEA 78 a fait preuve d'une forte mobilisation collective afin de garantir la continuité des accompagnements et de préserver la qualité du suivi proposé aux jeunes.

Parallèlement, l'année a été marquée par la poursuite du développement des actions éducatives, psychologiques, juridiques et d'insertion professionnelle. Le travail de la conseillère en insertion professionnelle a permis de soutenir les jeunes dans l'accès à des dispositifs de formation, principalement dans les secteurs du bâtiment, de la maintenance, de l'industrie et de la restauration.

Le volet juridique a constitué un axe structurant de l'accompagnement avec la réalisation de nombreuses démarches liées au séjour, à la régularisation administrative et aux documents d'identité. Plusieurs ateliers collectifs autour du droit au séjour, de la justice et des valeurs républicaines ont été organisés.

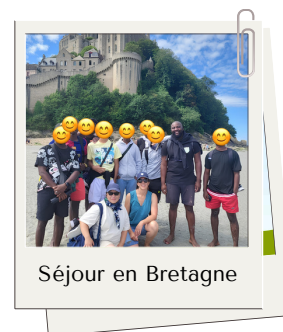
Enfin, les actions éducatives collectives ont occupé une place importante, notamment à travers les séjours éducatifs organisés en Normandie et en Bretagne. Ces temps de rupture ont permis de renforcer la cohésion, l'apaisement psychique, l'ouverture culturelle et le lien éducatif avec les jeunes accompagnés.

Perspectives 2026

L'année 2026 devra permettre au SAVEA 78 de consolider son fonctionnement institutionnel et stabiliser durablement son organisation interne, notamment à travers le renforcement des fonctions d'encadrement intermédiaire. Cet enjeu apparaît essentiel afin de sécuriser les parcours des jeunes et de garantir des conditions de travail pérennes pour les équipes.

Le service poursuivra également le développement des actions autour de l'insertion professionnelle, de l'apprentissage du français, de l'accès aux droits et de la régularisation administrative. Une attention particulière sera portée au soutien psychologique des jeunes, au regard des vulnérabilités importantes liées aux parcours migratoires et aux traumatismes vécus.

Les actions collectives de prévention, de sensibilisation à la santé mentale, à la vie affective et sexuelle ainsi qu'aux droits et devoirs des jeunes majeurs continueront d'être renforcées. Enfin, le SAVEA 78 continuera de développer des actions éducatives favorisant l'ouverture culturelle, l'autonomie et l'inclusion sociale des jeunes accompagnés.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE HAUTS-DE-SEINE (SAVEA 92)

Présentation du service

Le dispositif dispose d'une capacité d'accueil de 105 jeunes à partir de 16 ans et s'appuie sur un modèle d'hébergement en diffus, favorisant l'apprentissage progressif de l'autonomie dans un environnement de vie ordinaire.

L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire de 25 professionnels, mobilisée pour soutenir les parcours des jeunes et favoriser leur insertion durable dans la société. Le service accueille des jeunes aux profils variés, nécessitant une adaptation constante des pratiques professionnelles, notamment en matière d'accès aux droits, de prise en compte des parcours migratoires, d'accompagnement administratif et d'insertion sociale et professionnelle.



Données d'activité

En 2025, le service a accompagné 122 jeunes, avec une présence moyenne de 97 jeunes, traduisant un niveau d'activité soutenu et une mobilisation constante des équipes. Au 31 décembre 2025, le service suivait 43 mineurs et 79 majeurs, confirmant une évolution vers un public davantage composé de jeunes majeurs nécessitant un accompagnement renforcé, notamment autour de l'accès au logement, de l'insertion professionnelle et de la sécurisation administrative.

L'âge moyen à l'entrée est de 16 ans et 7 mois, avec plus de quatre jeunes sur cinq admis avant 17 ans, permettant d'inscrire l'accompagnement dans la durée et de préparer progressivement l'autonomie. En 2025, 22 jeunes sont sortis du dispositif, principalement vers des solutions de logement accompagné, des dispositifs d'insertion ou des solutions stabilisées favorisant la poursuite de leur parcours d'autonomie.

Faits marquants en 2025

- Le projet « Talents en Lumière » a été reconduit après une première avec un périmètre élargi à plusieurs services (SAVEA 92, 75, 77 et Cap Espoir). Il a intégré une dimension artistique afin de permettre aux jeunes d'exprimer plus largement leurs talents, leurs aspirations et leur créativité. Quinze jeunes ont participé au projet, dont six accompagnés par le SAVEA 92, en impliqués dans toutes les étapes : de la conception à la mise en valeur des productions.
- Les séjours éducatifs ont constitué un temps fort de l'année avec la réalisation de quatre séjours sur les cinq programmés, permettant à 34 jeunes de vivre des expériences de vacances et de découvrir différents territoires français (Molines-en-Queyras, Morbihan, île de la Saline Marguerite et Boulogne-sur-Mer). Ces séjours ont contribué à favoriser l'ouverture culturelle, l'autonomie et l'apprentissage de la vie collective.
- La démarche qualité a également marqué l'année avec la réalisation d'un contrôle de niveau un par le département des Hauts-de-Seine. Cette visite a porté sur l'organisation du service, les modalités d'accompagnement, les conditions d'accueil, le respect des droits des jeunes ainsi que la cohérence des pratiques professionnelles, témoignant de l'engagement du service dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.

Perspectives 2026

- Le projet de service est en cours de finalisation.
- Le Dossier unique informatisé (DUI) : le déploiement du DUI constituera un axe de travail majeur. Cet outil devra permettre d'améliorer la traçabilité des accompagnements, de centraliser les informations relatives aux jeunes, de faciliter les transmissions entre professionnels et de renforcer la coordination pluridisciplinaire.
- Le Carnet de bord : déploiement et mise en pratique du carnet de bord vers l'autonomie des jeunes.
- La préparation du projet de visite du Parlement européen pour octobre 2026.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE VAL-DE-MARNE (SAVEA 94)

Présentation du service

En 2025, Le SAVEA 94 a fêté ses 10 ans d'existence. Il a su, au fil des années, démontrer sa polyvalence et sa réactivité face aux besoins du territoire val de marnais. Autorisé pour 37 places (filles et garçons), l'accueil s'effectue sur un temps court de 2 ans maximum et beaucoup moins pour certains d'entre eux. L'hébergement des jeunes se fait à travers 12 appartements, tous situés dans le Val-de-Marne, principalement sur les communes de Vitry-sur-Seine, et Villejuif.

Confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Val-de-Marne, tous les jeunes bénéficient d'un accompagnement qui revêt plusieurs aspects : l'accompagnement éducatif qui doit se mettre en œuvre à partir du projet personnalisé, la prise en compte de la situation spécifique du jeune MNA (parcours migratoire et de l'aspect traumatique de son vécu), l'accompagnement juridique et la constitution de dossier en vue d'une régularisation : préparation à la sortie et insertion sociale et professionnelle.

Le service est dirigé par 1 Directeur et 1 Directeur-Adjoint du Milieu Ouvert. L'équipe, encadrée par la cheffe de service, est composée de : 1 comptable, 1 secrétaire, 1 juriste, 1 psychologue, 6 éducateurs, 1 éducateur scolaire, 1 CIP, 1 CESF, 1 agent technique.

Données d'activité

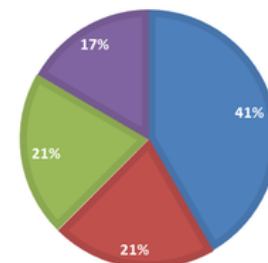
Sa file active a été de 51 jeunes de 12 nationalités différentes. 65% des jeunes accueillis ont été victimes de violences, soit au sein de leur famille soit durant leur parcours migratoire.

À la fin de l'année 2025, 86 % des jeunes étaient en contrat d'apprentissage.

Les jeunes s'insèrent principalement dans des métiers en tensions.

SECTEUR D'ACTIVITE

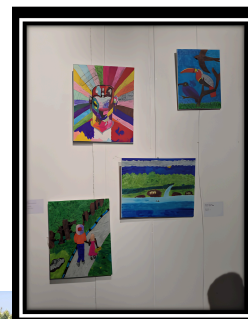
■ BTP ■ Automobile ■ Commerce, logistique ■ Restauration, boulangerie, pâtisserie



Faits marquants en 2025

Le SAVEA 94 s'est inscrit dans la dynamique associative de l'exposition « Talents en Lumière » qui s'est tenue le 21 mai 2025, permettant à plusieurs jeunes accompagnés d'exposer leurs œuvres et de donner à voir leurs talents.

Plusieurs temps forts ont également marqué l'année, comme le tournoi de football du 4 juin 2025, la fête de l'été le 27 juin 2025 et un séjour à Fontenay-Trésigny (77) en juillet 2025.



Perspectives 2026

Dans un contexte où l'accompagnement des mineurs non accompagnés mobilise des enjeux éducatifs, administratifs, psychiques et somatiques de plus en plus complexes, le service poursuivra un travail de consolidation de ses pratiques et de son cadre d'intervention. Les parcours des jeunes restent fortement impactés par les délais administratifs, les tensions sur les solutions d'hébergement et les incertitudes liées à leur situation au séjour, qui constituent des facteurs de fragilité pouvant freiner leur projection dans l'avenir et leur parcours d'insertion.

Afin de répondre au mieux à ces enjeux, il sera engagé une actualisation du projet de service afin de réaffirmer les orientations, d'adapter les modalités d'accompagnement aux besoins des jeunes et de renforcer la cohérence des interventions. Une mise à jour des procédures sera également menée afin d'harmoniser les pratiques professionnelles, sécuriser les parcours et garantir un accompagnement plus lisible et plus réactif. Cette dynamique visera à soutenir les jeunes dans la construction de leur autonomie, tout en tenant compte de leurs vulnérabilités et de leurs capacités d'adaptation remarquables.

CAP ESPOIR SEINE-ET-MARNE

Présentation du service

CAP Espoir est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) en hébergement collectif de type internat avec une capacité d'accueil de 14 Mineurs Non Accompagnés confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine et Marne (77). Le public est essentiellement composé de garçons âgés de 13 à 16 ans.

Le lieu de vie des jeunes, est une maison agréable et contenante permettant d'offrir un accueil chaleureux et de qualité. Ils sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire composée de 7 travailleurs sociaux, 1 maîtresse de maison, 1 psychologue, 3 surveillants de nuit et 1 cheffe de service.

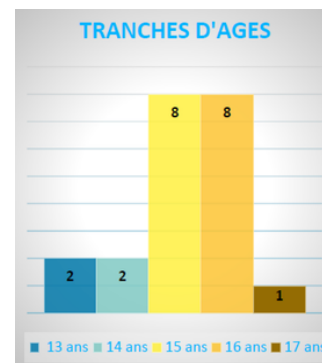
Données d'activité

En 2025, le service a réalisé 5 006 journées soit un taux d'occupation de 97,96%, correspondant à 21 jeunes différents.

Les jeunes accueillis en 2025 présentent des nouveaux besoins affectifs, car ils sont de plus en plus jeunes. Selon le pays d'origine, ils peuvent avoir un ou plusieurs membres de la famille élargie présents sur le territoire français.

Sept jeunes accompagnés ont été orientés vers des structures de semi-autonomie : SAVEA 77 et Equalis Nord. Chaque orientation a été préparée par le référent éducatif, ce qui a permis de rassurer les jeunes à la sortie du dispositif.

Par ailleurs, 3 jeunes ont bénéficié d'une scolarisation en CFA adossée à un contrat d'apprentissage, 18 jeunes ont continué leur scolarité en UPE2A afin de renforcer leur maîtrise du français avant de se lancer dans un projet professionnel. Les jeunes ont été accompagnés pour effectuer au total 13 stages de découverte professionnelle.



Faits marquants en 2025

En s'appuyant sur les demandes des jeunes, les professionnels de CAP Espoir ont proposé de nombreuses activités de loisirs : sorties au cinéma, sortie à Jablines, visites des musées, compétitions de football, balades, kermesse-fête de l'été. Un des points d'orgue de l'année a été le projet randonnée et bivouac en forêt de Fontainebleau.

Le 21 mai 2025, CAP Espoir s'est mobilisé au côté des services assurant l'accueil et l'accompagnement des MNA de l'association mettant en lumière es œuvres de 2 jeunes accueillis au sein de la MECS lors de l'exposition « Talents en Lumière ».



Kermesse CAP Espoir



Marchons ensemble



Talents en Lumière

Perspectives 2026

2026 sera rythmé par la préparation de l'évaluation HAS prévue en fin d'année. Cette échéance constituera une opportunité de valoriser les pratiques professionnelles mises en œuvre, d'analyser les axes d'amélioration et de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé.

L'ensemble de l'équipe sera mobilisé dans une démarche réflexive et participative, visant à consolider les actions engagées, à garantir la conformité aux exigences réglementaires et à poursuivre une amélioration continue au service des jeunes accompagnés.

Dans cette continuité, l'objectif reste de proposer un accompagnement de qualité, adapté et innovant, au service du parcours et de l'épanouissement de chaque jeune accueilli.

Ce sera également une année de réflexion et possiblement de mise en place d'un pôle « hébergement 77 », dans lequel CAP Espoir trouverait pleinement sa place.

SERVICE D'ACCUEIL D'ORIENTATION ET D'HÉBERGEMENT VAL-DE-MARNE (SAOH)

Présentation du service

Le Service d'Accueil, D'Orientation et d'Hébergement (SAOH) accueille, héberge, oriente et apporte aide et assistance aux adultes isolés, aux couples et aux familles en situation de précarité et/ou d'exclusion sociale, sur le territoire du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

Il est composé de six dispositifs d'accompagnement et d'hébergement :

- 2 centres d'hébergement d'urgence (CHU) en diffus, pour un total de 60 places ;
- 1 centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de 28 places ;
- 1 dispositif d'accompagnement lié au logement relevant du FSH, pour 50 mesures ;
- 1 tiers-lieu alimentaire proposant aux familles hébergées à l'hôtel, un accueil convivial, une écoute ainsi qu'une cuisine partagée ;
- 1 service de domiciliation.

Données d'activité

En 2025, l'activité du SAOH a été la suivante :

- Hébergement : l'habilitation est de 88 places (28 en CHRS et 60 en CHU), pour un total de 107 personnes hébergées en diffus.
- CHU 94 : le taux d'occupation est de 119,30 % (avec 3 sorties). Au total, 36 personnes ont été accompagnées, dont 12 adultes, 24 enfants et jeunes majeurs.
- CHU 93 : Le taux d'occupation est de 106 %.
- CHRS 94 : 39 personnes ont bénéficié d'un accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle, avec un suivi individualisé et un accès à l'autonomie. Le taux d'occupation s'établit à 105 % pour 14 admissions.
- FSH : 47 situations ont été suivies dans le cadre de l'ASLL, un volume de 58 ménages.
- Droit et sociabilité : 261 personnes ont bénéficié d'une domiciliation et d'un accompagnement vers l'accès aux droits.
- Domiciliation : 140 mineurs et 121 majeurs, 124 ménages dont 88 premières demandes et 148 ayants-droits, 79 couples avec enfants, 4 couples sans enfants, 33 familles monoparentales, 4 personnes isolées.
- Tiers-Lieu alimentaire : 571 bénéficiaires, 186 familles, 238 hommes, 333 femmes, 18 592 passages, 6240 cuisines partagées, 10 656 colis.

Faits marquants en 2025

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des engagements du SAOH en faveur d'un accompagnement global, coordonné et adapté aux personnes en situation de précarité.

À travers ses différents dispositifs, le service a su proposer des réponses diversifiées, complémentaires et évolutives, permettant de répondre à la complexité des situations rencontrées.

L'année 2025 a notamment été consacrée à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action faisant suite à l'évaluation Qualité intervenue à l'automne 2024.

Perspectives 2026

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de consolidation, d'évolution et d'innovation, au service des personnes accompagnées.

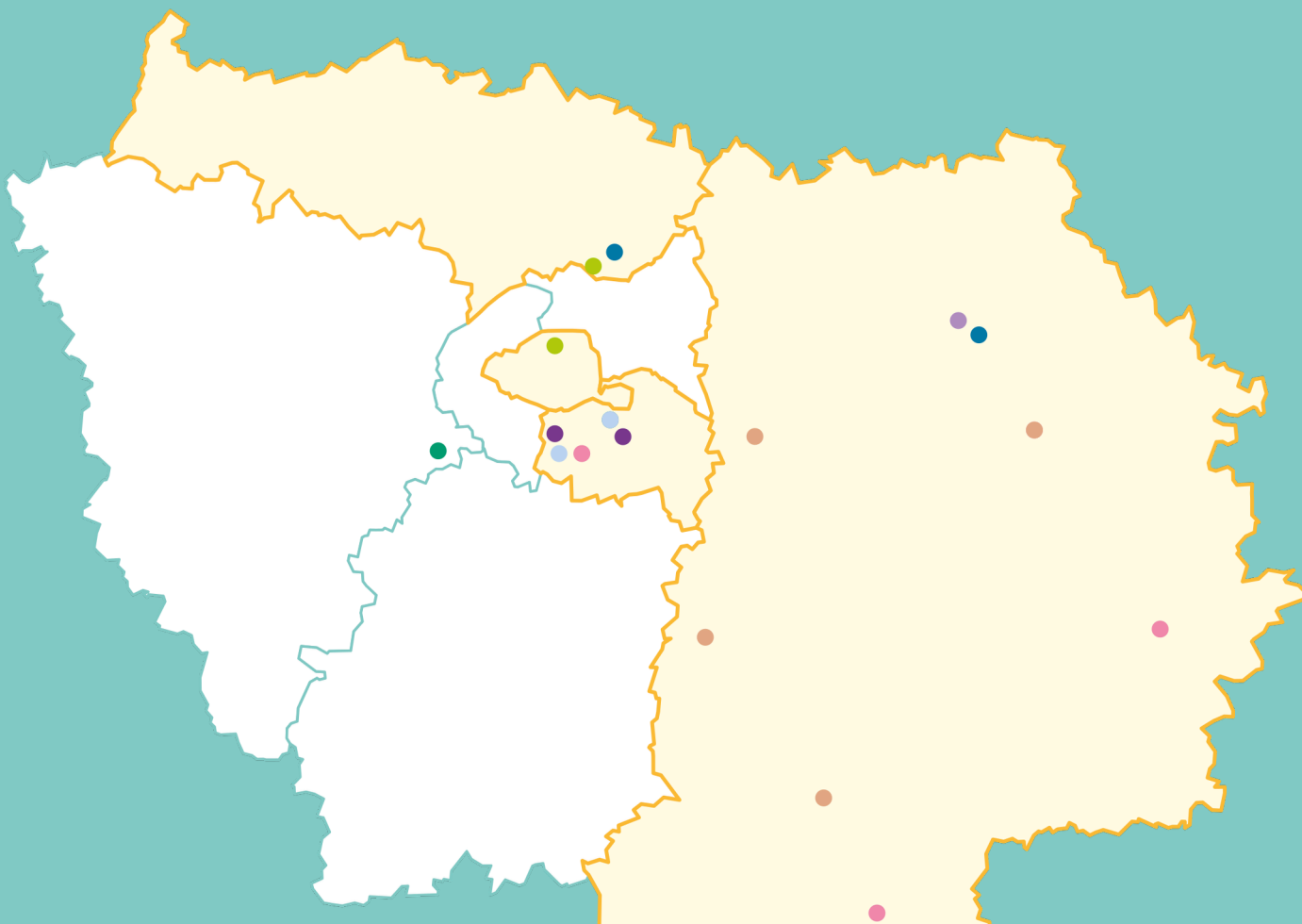
Plusieurs axes de développement sont identifiés :

- le renforcement de l'accès aux droits et de l'accompagnement administratif, notamment pour les publics en situation administrative complexe ;
- la poursuite des actions favorisant l'accès et le maintien dans le logement, en lien étroit avec les partenaires institutionnels et les bailleurs ;
- le développement des actions d'insertion sociale et professionnelle, en tenant compte des freins spécifiques rencontrés par les publics accompagnés ;
- le renforcement des actions collectives et du pouvoir d'agir des personnes, notamment au sein du Tiers-Lieu ;
- la consolidation du travail partenarial et de l'ancrage territorial, levier essentiel pour sécuriser les parcours.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux enjeux de santé mentale, d'isolement social et de parentalité, dans un contexte de précarité croissante. Le SAOH poursuivra également sa démarche d'amélioration continue, en renforçant l'adaptation de ses pratiques, la lisibilité de ses actions et l'évaluation de son impact.



RENCONTRER & ACCOMPAGNER EN JOURNÉE



● ACCUEIL DE JOUR

● ACI - LES BRIGADES VERTES

● ISCG

● LES FERMES D'ESPOIR

● LES RENCONTRES D'ESPOIR

● PAEJ

● PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

● TIERS LIEU

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

En 2025

1098

Accpgts
individuels

Espoir est présent au titre de la
prévention spécialisée sur les
départements du Val-de-Marne
et de la Seine-et-Marne.

La prévention spécialisée propose un soutien et un accompagnement social et éducatif aux jeunes et familles marginalisés ou en voie de l'être, sans limite de temporalité excepté l'âge (11-25 ans) et au rythme des publics.

Les interventions de la prévention spécialisée reposent sur la libre adhésion. Elles sont essentiellement basées sur un travail de rue à travers une présence sociale adaptée au rythme de vie des jeunes (exercer une veille sociale sur les territoires d'intervention), en milieu scolaire (à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements), un accompagnement éducatif individuel adapté à chaque situation, des actions collectives.

LES INTERVENANTS SOCIAUX EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)

Les intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie (ISCG) sont chargés d'accueillir, de conseiller et d'orienter les personnes dont les situations ont été repérés par les forces de sécurité (police et gendarmerie) au cours de leurs interventions. Cette activité s'intègre à la mise en oeuvre de la politique de prévention de la délinquance locale via le Contrat Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance, mais également de la prévention globale du risque tel que défini dans la loi de 2007 rénovant la Protection de l'Enfance.

En 2025

4

PROFESSIONNELLES
INTERVENANTES

Espoir est présent sur le territoire
de la Seine-et-Marne.

En 2025

531

ENFANTS, ADOS,
JEUNES ADULTES

rencontrés
accompagnés

Espoir gère 2 PAEJ
dans le Val-de-Marne.

LES PAEJ

Les PAEJ (Points d'Accueil et d'Écoute Jeunes) sont des lieux de prévention, d'évaluation, d'accompagnement et d'orientation de jeunes âgés de 12 à 25 ans. Ils accueillent selon les principes de libre adhésion d'anonymat, de confidentialité et de gratuité, les jeunes et leurs parents pour toutes problématiques relatives à l'adolescence. Les mineurs n'ont pas besoin d'autorisation parentale. Suite à la prise de contact, un rendez-vous est proposé dans un délai de 15 jours avec un éducateur spécialisé ou un psychologue. L'accompagnement, s'il est nécessaire, dure 4 à 6 mois maximum (soit une douzaine de rendez-vous).

LES ACCUEILS DE JOUR

Les accueils de jour interviennent sur une orientation des services départementaux dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance pour accompagner des jeunes de 12 à 20 ans autour des problématiques de décrochage scolaire, d'isolement, de descolarisation et de désocialisation, d'isolement.

Deux structures sont implantées sur le territoire
du Val-de-Marne à Créteil et Alfortville

En 2025

45

JEUNES
ACCOMPAGNÉS

DE
12 À 20
ANS

LES VISITES EN PRÉSENCE D'UN TIERS

En 2025

57

ENFANTS
ACCOMPAGNÉS

Espoir est présent
sur le territoire de la
Seine-et-Marne.

Les Visites en Présence d'un Tiers, ordonnées par le juge des enfants, ont pour objectif de favoriser le maintien du lien entre un parent et son enfant lors de situations de séparation (accueil auprès d'une assistante familiale, au sein d'une Maison d'Enfants à Caractère Social) ou dans le cadre d'une mesure AEMO.

LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI) LES BRIGADES VERTES

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont des structures conventionnées par l'État, faisant partie des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE). Leur objectif principal est d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières en leur proposant une activité professionnelle et un accompagnement social et socioprofessionnel adapté.

L'ACI Les Brigades Vertes d'Espoir est présente dans le [Val d'Oise](#)

En 2025

17
SALARIES
EN INSERTION

En 2025

35

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
TIG /
REPARATION

Espoir gère
deux fermes,
à [Paris](#) et dans
le [Val d'Oise](#).

LES FERMES PÉDAGOGIQUES

Les fermes pédagogiques Espoir CFDJ sont des lieux éducatifs et de sensibilisation, intégrés dans un projet social plus large, visant à soutenir la protection de l'enfance, l'insertion sociale, et la sensibilisation à l'environnement mais également à favoriser la cohabitation entre publics dans certains espaces publics.



RENCONTRES D'ESPOIR SEINE-ET-MARNE (77)

Présentation du service

L'unique service de visites en présence d'un tiers de l'association, Rencontres d'Espoir s'enrichit des collaborations avec les autres services de l'association qui accompagnent les mesures croisées des mineurs, avec des axes complémentaires (milieu ouvert, hébergement chez des assistantes familiales). Notre approche, structurée en trois temps (briefing avec le parent, visite parent-enfant, débriefing avec l'enfant), se révèle particulièrement efficace pour accompagner à la fois les parents dans leur parentalité et les enfants dans leurs questionnements.

L'équipe est composée de 2 accueillantes référentes, 1 psychologue, 1 intervenant socio-administratif, 1 cheffe de service.

Données d'activité

Rencontres d'Espoir a accompagné 57 mineurs en 2025. La structure a reçu 48 sollicitations, ce qui correspond à 26 admissions. Par ailleurs, on enregistre une hausse de 40 % des annulations en 2025. Le taux de visites en présence partielle du tiers s'élève à 13,92 % sur l'année 2025, contre 9,27 % en 2024 et 1,89 % en 2023.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du service, tout en marquant une nouvelle phase de maturité. Après la montée en charge initiale en 2023 puis la consolidation des pratiques en 2024, l'année 2025 se caractérise par une activité soutenue, une complexification accrue des situations accompagnées et une sollicitation continue du service par les partenaires institutionnels.

Dans un contexte départemental marqué par l'augmentation des mesures de protection, la diversification des profils familiaux et la prégnance des problématiques de vulnérabilité (handicap, troubles psychiques, violences conjugales, parcours ASE des parents), le service a poursuivi sa mission centrale : garantir des rencontres sécurisées, contenantes et porteuses de sens pour les enfants, tout en soutenant la parentalité dans un cadre judiciaire contraint.



Faits marquants en 2025

L'accompagnement de treize fratries confirme la spécificité et l'exigence des situations confiées au service. Le travail nécessite des ajustements constants du cadre, une vigilance accrue quant aux interactions intrafamiliales et une mobilisation renforcée de l'équipe. Par ailleurs, cette spécificité implique aussi la possibilité de prévoir des visites individualisées pour renforcer les observations du lien parent-enfant et la place de chacun auprès des parents visiteurs.

Les visites de fratries impliquent une adaptabilité des accueillants et du psychologue pour assurer la mise en place de binômes selon les besoins identifiés lors de la synthèse partenariale et/ou pendant les visites.

Perspectives 2026

Perspective d'extension du service

Au regard des enjeux associatifs et territoriaux, une réflexion sur l'extension capacitaire du service fléchée pour les enfants des SAFE 77 apparaît pertinente. Cette extension ne saurait être uniquement quantitative ; elle doit s'inscrire dans une logique qualitative garantissant la sécurisation des parcours. Une hausse à hauteur de 130 % est envisagée.

Renforcement des compétences pour l'accompagnement des publics vulnérables

La montée en complexité des situations, marquées par la double vulnérabilité et les troubles psychiques parentaux appelle un renforcement des moyens humains et cliniques avec :

- une augmentation du temps de présence du psychologue afin d'assurer un étayage renforcé, des analyses de situations plus approfondies et une meilleure prévention des mises en danger ;
- le développement de formations ciblées pour l'équipe ;
- la formalisation d'outils d'évaluation objectivés permettant de soutenir les préconisations adressées aux magistrats et aux partenaires.

L'accompagnement de majeurs vulnérables dans leur parentalité nécessite une technicité accrue et une lecture pluridisciplinaire consolidée.

Consolidation du pilotage et de la gouvernance

Dans un contexte d'évolution institutionnelle et de transition de direction, il apparaît essentiel de :

- clarifier les perspectives stratégiques du service au sein de l'association ;
- inscrire l'évolution du dispositif dans une logique de projection pluriannuelle ;
- valoriser l'expertise développée par le service comme ressource départementale en matière de visites en présence d'un tiers VPT.

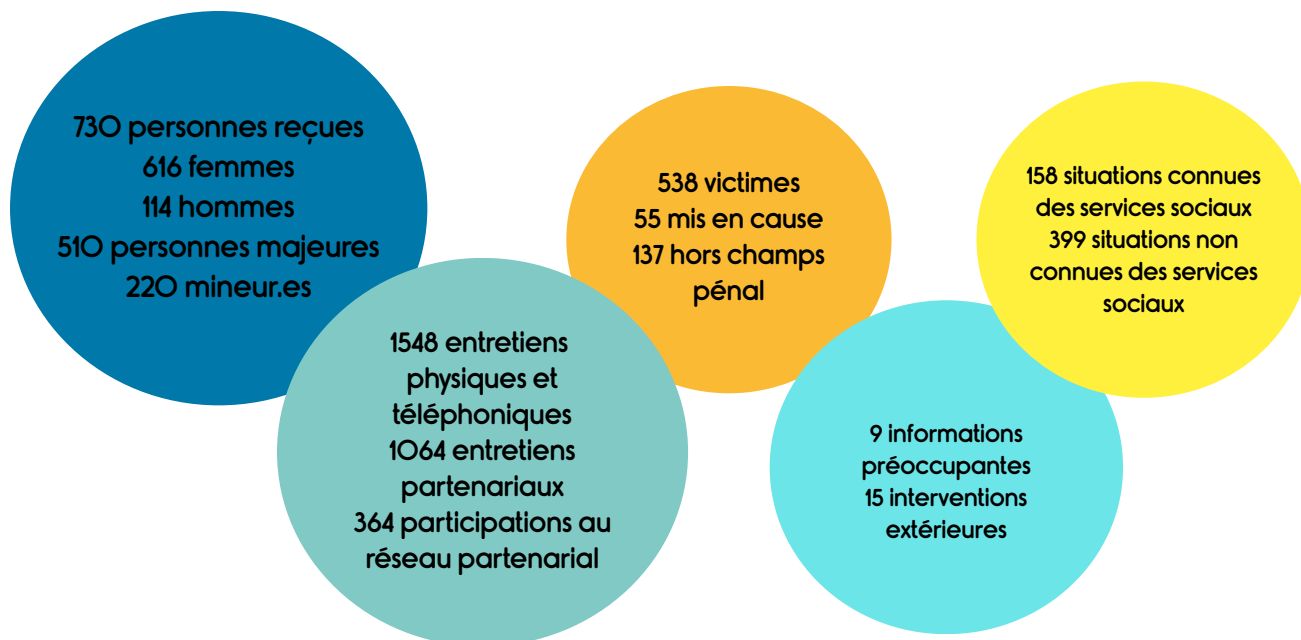
INTERVENANTES SOCIALES EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (77)

Présentation du service

L'intervenant social en commissariat et/ou en gendarmerie est amené, dans le cadre de l'accueil des plaignants et des personnes mises en cause, à assurer la prise en charge sur le plan social des publics en détresse dont le traitement et le suivi ne relèvent pas de la compétence ni des attributions de la police et de la gendarmerie. L'ISC-G effectue des missions d'écoute, de prévention, d'évaluation sociale et d'orientation vers les structures sociales et associatives du territoire.

Le service est composé de 4 professionnel.les titulaires du diplôme d'État d'éducateur spécialisé, localisé.es à Moissy-Cramayel, Pontault-Combault, Nemours-Fontainebleau et Lagny.

Données d'activité



Faits marquants en 2025



Journée de lutte contre les violences faites aux femmes

L'action, soutenue par Mme Dhénaux, vice-présidente de l'association, a été co-menée avec Marc Melki, un photographe engagé dans cette cause, et a bénéficié de la participation active de Grand Paris Sud. Les professionnel.les ont proposé aux victimes la possibilité de témoigner sous couvert d'anonymat des violences subies, afin de mettre en lumière l'impact de ces traumatismes et la complexité de la reconstruction. La mise en exergue de ces témoignages peut, pour certaines victimes, s'inscrire dans le processus de reconstruction.

Les entretiens se sont déroulés au sein des commissariats ou à domicile. En trinôme (ISC-G / victime / photographe), les participants ont pensé les mots-clés à rédiger sur le portrait afin de sensibiliser le public aux traumatismes subis. Ces échanges furent de réels temps forts témoignant de la résilience de ces femmes et de leur volonté de bousculer les consciences.

Perspectives 2026

Dans un contexte marqué par la complexification des situations sociales, la vulnérabilité croissante des publics accompagnés et l'augmentation des sollicitations, le rôle des intervenant.es sociales en commissariat et en gendarmerie (ISC-G) demeure essentiel.

L'année 2026 permettra de poursuivre et de consolider les actions menées par les professionnel.les, de renforcer les partenariats existants et de développer les articulations internes entre les ISC-G et les autres professionnel.les de l'association. Cette dynamique contribuera à une meilleure compréhension partagée des enjeux et des expertises, notamment en matière de violences faites aux femmes et de violences intrafamiliales.

Par ailleurs, l'association souhaite s'appuyer sur cette expertise reconnue afin d'étudier les conditions de déploiement de postes d'ISC-G sur d'autres territoires et ainsi élargir l'impact de ce dispositif au service des publics accompagnés.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SEINE-ET-MARNE (77)

Présentation du service

La Prévention spécialisée, inscrite dans le champ de la Protection de l'Enfance, accompagne les jeunes de 11 à 21 ans et leurs familles au plus près de leurs lieux de vie.

Le service s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 18 professionnels, dont 13 travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistants de service social et 1 apprenti éducateur spécialisé), permettant de proposer un accompagnement éducatif, social et préventif complémentaire.

Organisée autour de trois antennes implantées à Nemours, Coulommiers et Provins, l'activité couvre sept territoires d'intervention grâce à trois équipes éducatives. Cette implantation favorise une connaissance fine des réalités locales et le développement de partenariats de terrain. En milieu rural, le partenariat avec l'Éducation nationale constitue un levier essentiel pour repérer précocement les situations de fragilité et favoriser l'orientation vers les dispositifs adaptés.

Les professionnels interviennent également dans plus de trente établissements scolaires au travers d'actions de présence sociale, de prévention et de sensibilisation, contribuant au repérage des difficultés, au renforcement du lien avec les jeunes et à leur orientation vers un accompagnement adapté.

Données d'activité

602 jeunes
accompagnés
individuellement

391 mineurs âgés
de 11 à 17 ans
158 jeunes majeurs
âgés de
18 à 21 ans et 49 de
+ de 21 ans

52 sorties
41 ateliers
15 séjours
12 chantiers
éducatifs

24
interventions en
établissements
scolaires

273 filles
329 garçons

Faits marquants en 2025

Pendant les vacances de fin d'année, l'équipe de Provins a organisé un séjour de 4 jours près de Colmar à destination de quatre jeunes âgés de 15 à 20 ans. Inscrit dans une dynamique éducative, ce temps de séjour visait à favoriser la création de liens entre pairs, renforcer la relation de confiance avec les professionnels et offrir un temps de respiration éloigné de contextes familiaux parfois complexes.

Le projet avait également pour objectifs de soutenir l'apprentissage de la vie en collectivité, développer l'autonomie, encourager la participation active des jeunes et ouvrir leur curiosité culturelle et sociale.

Pour répondre à ces objectifs, différentes activités ont été proposées : découverte du marché de Noël et du patrimoine de Colmar, partage autour des traditions culinaires locales, temps collectifs au sein du lieu d'hébergement ainsi qu'une rencontre avec une association locale. Ce séjour a constitué un support éducatif permettant d'observer les dynamiques relationnelles et d'accompagner les jeunes dans le développement de leurs compétences sociales.

Perspectives 2026

Au cours de l'année 2026, une réorganisation du service va avoir lieu avec la création d'un poste expérimental de médiatrice familiale afin de pouvoir travailler directement avec les familles des jeunes suivis. Ainsi, le service de prévention pourra faire en sorte d'intervenir à plusieurs niveaux dans la vie des jeunes qui viennent à sa rencontre.

Le service prévoit également un travail autour de la cohérence de fonctionnement des différents services de prévention spécialisée de l'association. Ceci afin de faire émerger d'avantage un « esprit prévention », une véritable identité au sein de l'association Espoir-CFDJ.

Enfin, l'évaluation HAS du service permettra de mettre ou de remettre en perspective les points forts et les marges de progression.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE VAL-DE-MARNE (94)

Présentation du service

Le service de Prévention spécialisée du Val-de-Marne intervient sur neuf communes du département auprès des jeunes de 11 à 21 ans et de leurs familles. Il s'appuie sur des équipes implantées dans la durée, un travail de rue régulier, des actions de proximité et un partenariat territorial constant. Son action repose sur une présence éducative souple, réactive et ancrée dans les réalités de chaque quartier, avec une attention particulière portée aux situations de rupture, d'isolement et de fragilisation sociale.

Données d'activité

En 2025, le service a poursuivi une activité soutenue articulée autour de quatre axes complémentaires : le travail de rue, l'accompagnement individuel, les actions collectives et les chantiers éducatifs. Fidèle aux principes de la prévention spécialisée, l'intervention s'est appuyée sur une logique d'« aller-vers », avec une présence éducative régulière dans l'espace public, aux abords des établissements scolaires, dans les quartiers d'habitat social et lors des temps forts de la vie locale.

Dans un contexte marqué par la complexification des situations (précarité, santé mentale, décrochage scolaire, tensions familiales), les équipes ont maintenu une présence éducative forte et adaptée, confirmant le rôle du service comme acteur de proximité, ressource pour les jeunes, les familles et les partenaires du territoire.

494 jeunes
accompagnés
individuellement

+ de 1340 jeunes
rencontrés en
rue

792
temps de
parcours de rue
réalisés

49 chantiers
éducatifs
mobilisant 168
jeunes

9 séjours
18 projets
innovants
73 actions
collectives

Faits marquants en 2025

L'année 2025 a été marquée par la capacité des équipes à maintenir une présence éducative continue malgré un contexte exigeant de réorganisation, d'évolutions territoriales et de tensions sur certains effectifs. Cette mobilisation a permis de préserver la qualité du lien éducatif et de poursuivre les actions de prévention spécialisée au plus près des jeunes.

Les interventions en milieu scolaire ont été développées avec 163 actions réalisées dans les collèges et établissements scolaires. Menées en partenariat avec les équipes éducatives, elles ont permis de renforcer le repérage des situations de fragilité, prévenir les conduites à risque, lutter contre le décrochage scolaire et proposer des espaces d'expression, de citoyenneté et de responsabilisation.

Plusieurs équipes ont développé des démarches de proximité particulièrement visibles, notamment à Alfortville, Fresnes, Vitry-sur Seine, Chevilly-Larue, et Ivry-sur-Seine, avec une présence renforcée sur les quartiers les plus investis par les jeunes, les espaces scolaires et les événements municipaux. D'autres équipes telles que Gentilly, Villejuif, Orly et L'Haÿ-les-Roses ont mis en place des projets très originaux ou innovants. L'équipe de Gentilly a développé un projet de citoyenneté, qui a mobilisé de nombreux jeunes et habitants permettant de renforcer l'ancrage territoriale de l'équipe. Le projet s'est achevé par un séjour en Turquie mettant en exergue l'expérience de l'altérité et de son rapport à la citoyenneté et au monde.

Perspectives 2026

En 2026, le service souhaite poursuivre trois priorités :

- Renforcer le travail de rue et la présence sociale sur les secteurs les plus sensibles, vers les jeunes les plus éloignés et consolider les premiers liens éducatifs.
- Développer davantage les actions collectives, les chantiers et les séjours, qui restent des leviers puissants de remobilisation, de socialisation et d'ouverture vers l'insertion.
- Continuer de structurer le travail avec les familles, les établissements scolaires, les bailleurs, les services municipaux et les partenaires spécialisés, pour assurer des réponses plus lisibles, plus coordonnées et plus durables aux situations complexes.

Le service poursuivra également sa réflexion sur la place du numérique dans la relation éducative, les usages des réseaux sociaux par les jeunes et les possibilités d'un aller-vers adapté aux pratiques contemporaines.

L'enjeu pour 2026 sera de maintenir une prévention spécialisée visible, souple et exigeante, capable de soutenir les jeunes dans leurs parcours tout en restant fidèle à sa spécificité : une présence éducative de proximité, non mandatée, mais pleinement engagée dans la protection et l'émancipation des publics.

ACCUEIL DE JOUR ALFORTVILLE ET CRÉTEIL (94)

Présentation du service

Les Accueils de Jour 94 d'Espoir-CFDJ proposent un accompagnement éducatif, social, pédagogique et thérapeutique à destination d'adolescents et de jeunes majeurs confiés dans le cadre de mesures de protection de l'enfance. Le dispositif s'appuie sur deux antennes complémentaires situées à Alfortville et à Créteil, permettant une approche différenciée selon l'âge et les besoins des jeunes accompagnés.

Les équipes pluridisciplinaires se composent de 12,77 équivalents temps plein (ETP) et regroupent des éducateurs spécialisés, 1 éducateur pédagogique, 1 éducateur sportif, des psychologues, 1 conseillère en insertion professionnelle et des maîtresses de maison. Le service développe également des actions collectives autour de l'insertion, de la santé, du sport, de la citoyenneté et du soutien aux apprentissages.

Données d'activité

L'année 2025 confirme l'inscription durable des accueils de jour dans le paysage de la protection de l'enfance du Val-de-Marne. Malgré un contexte marqué par le déménagement de l'antenne de Créteil et plusieurs mouvements au sein de l'équipe, le service a maintenu un haut niveau d'activité ainsi qu'une augmentation significative de la fréquentation.

Les accompagnements concernent un public présentant des problématiques multiples : décrochage scolaire, troubles anxieux, difficultés d'insertion, troubles neurodéveloppementaux, conduites addictives ou encore situations de rupture familiale. La différenciation des deux antennes selon les tranches d'âge a permis d'ajuster davantage les accompagnements aux besoins spécifiques des adolescents et des jeunes majeurs.



Faits marquants en 2025

En 2025, l'antenne historique de Créteil a été transférée de la zone Europarc vers de nouveaux locaux dans le quartier du Mont-Mesly. Ce changement important, mené dans un contexte institutionnel et budgétaire contraint, a mobilisé l'ensemble des professionnels ainsi que les jeunes accompagnés. Le déménagement a été pensé comme un véritable support éducatif permettant aux jeunes de participer activement aux travaux de tri, d'aménagement et d'organisation des nouveaux espaces, tout en favorisant l'appropriation progressive des lieux et la consolidation des liens de confiance avec les équipes éducatives.

Parallèlement, l'année 2025 a confirmé la montée en charge du service, avec une fréquentation stabilisée à un niveau élevé et une augmentation significative du nombre de journées réalisées.

Les Accueils de Jour ont poursuivi les actions diversifiées autour de l'insertion professionnelle, des apprentissages, de la santé, du sport, de la prévention des conduites à risque et de l'écocitoyenneté.

Enfin, le renforcement de l'accompagnement des jeunes majeurs constitue également un fait marquant, notamment à travers le développement d'actions d'insertion socioprofessionnelle et de partenariats avec les missions locales, le CIO spécialisé, les structures de soin et les dispositifs d'insertion.

Perspectives 2026

L'année 2026 devra permettre de consolider les nouvelles organisations en place au sein des deux antennes. La différenciation des accompagnements entre Alfortville et Créteil constitue désormais un axe structurant du projet de service, permettant d'adapter davantage les réponses éducatives aux besoins des adolescents et des jeunes majeurs.

Le service souhaite continuer le développement des actions autour de la santé mentale, du bien-être, de l'insertion socioprofessionnelle et du soutien aux apprentissages. Les partenariats avec les structures de soins, les missions locales, les dispositifs d'insertion et les acteurs de la prévention spécialisée continueront d'être renforcés afin de fluidifier les parcours des jeunes.

Une attention particulière sera portée à l'accompagnement des jeunes présentant des troubles de neurodéveloppement ou des problématiques psychiques complexes, nécessitant des adaptations éducatives importantes.

Enfin, le maintien des moyens humains et financiers du dispositif demeure un enjeu central afin de préserver la qualité des accompagnements et la singularité de l'approche éducative développée par les Accueils de Jour d'Espoir-CFDJ.



POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES CRÉTEIL (94)

Présentation du service

Le point accueil écoute Jeunes (PAEJ) de Créteil est un dispositif de prévention et d'accompagnement psychologique, éducatif et social à destination des adolescents, des jeunes adultes et de leurs familles sur le territoire du Val-de-Marne. Le service développe une approche d'accueil inconditionnel, fondée sur la libre adhésion et la confidentialité.

En 2025, l'équipe était composée d'un directeur, d'1 chef de service (0,5 ETP), d'1 secrétaire comptable (0,7 ETP), de 2 psychologues représentant 1 ETP et d'1 éducatrice spécialisée à temps plein. Le PAEJ développe également des permanences en établissements scolaires ainsi que des actions collectives de prévention en partenariat avec les missions locales, les collèges et les centres socioculturels.

Données d'activité

En 2025, le PAEJ de Créteil a accompagné un public particulièrement marqué par la souffrance psychologique et les situations de rupture. Les problématiques les plus fréquemment rencontrées concernent le mal-être, les troubles anxio-dépressifs, les conflits familiaux, les situations de retrait scolaire ainsi que les difficultés d'insertion. Plus de la moitié des jeunes suivis cumulent plusieurs problématiques simultanément, traduisant une complexification importante des situations accompagnées.

Malgré un contexte institutionnel particulièrement anxiogène lié aux incertitudes concernant les locaux du service, l'équipe a maintenu une forte mobilisation afin d'assurer la continuité des accompagnements individuels, des permanences scolaires et des actions partenariales.



Faits marquants en 2025

L'année 2025 a été marquée par des incertitudes importantes concernant le déménagement et la pérennité des locaux. Malgré ce contexte, les équipes ont assuré la continuité des accompagnements et la mobilisation auprès des jeunes et des familles.

Les professionnels ont observé une aggravation des problématiques de santé mentale rencontrées par les adolescents, une augmentation des troubles anxio-dépressifs, des situations de retrait scolaire, des crises d'anxiété et des difficultés d'accès aux soins psychiatriques. Dans un contexte de saturation des structures spécialisées, le PAEJ a souvent assuré un rôle de première ligne dans l'écoute, le soutien et l'orientation des jeunes.

L'année a également été marquée par la poursuite des permanences en établissements scolaires et le développement d'actions collectives diversifiées : ateliers d'écriture, semaine du bien-être, cafés parents et ateliers autour de la santé mentale et de l'insertion professionnelle en partenariat avec la mission locale Plaine Centrale. Ces actions ont permis de renforcer la visibilité du PAEJ et de favoriser le repérage précoce des situations de souffrance.

Perspectives 2026

Le PAEJ de Créteil souhaite renforcer ses actions de prévention et d'accompagnement autour de la santé mentale des adolescents et des jeunes adultes. L'enjeu principal demeure l'amélioration de l'accès aux soins psychiques dans un contexte de saturation persistante des dispositifs spécialisés. Le service entend également consolider ses partenariats avec les établissements scolaires, les missions locales et les centres socioculturels afin de renforcer le repérage précoce des situations de mal-être et de rupture.

Le développement des actions collectives constituera également un axe fort, notamment autour de la santé mentale, de l'insertion, des usages numériques et du soutien à la parentalité. Une attention particulière sera portée à la pérennisation des ateliers d'écriture, des cafés parents et des permanences scolaires afin de maintenir des espaces de prévention, d'écoute et d'expression accessibles aux jeunes et à leurs familles. Enfin, la stabilisation des locaux ainsi que le renforcement des ressources humaines du service demeurent des enjeux essentiels afin de garantir la continuité et la qualité des accompagnements proposés.



POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES CACHAN (94)

Présentation du service

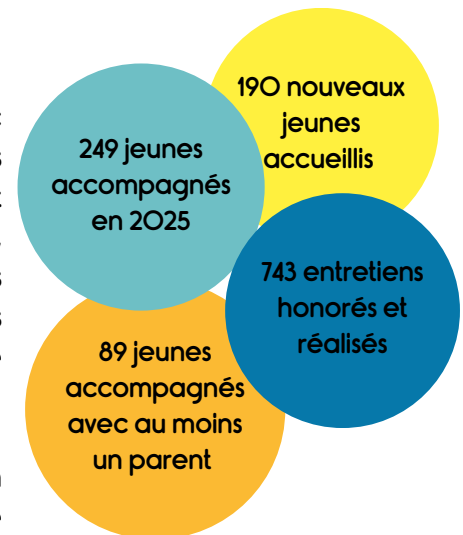
Le point accueil écoute Jeunes (PAEJ) de Créteil est un dispositif de prévention et d'accompagnement psychologique, éducatif et social à destination des adolescents, des jeunes adultes et de leurs familles sur le territoire du Val-de-Marne. Le service intervient sur neuf communes et développe une approche d'accueil inconditionnel, fondée sur la libre adhésion et la confidentialité.

En 2025, l'équipe était composée d'1 directeur, d'1 chef de service (0,5 ETP), d'1 secrétaire comptable (0,3 ETP), de 2 psychologues représentant 1,7 ETP et d'1 éducatrice spécialisée à temps plein. Le PAEJ développe également des actions collectives de prévention en partenariat avec les établissements scolaires, les missions locales et les services jeunesse.

Données d'activité

En 2025, le PAEJ de Cachan a accompagné un public particulièrement marqué par la souffrance psychologique et les situations de rupture. Les problématiques les plus fréquemment rencontrées concernent le mal-être, les troubles anxio-dépressifs, les idées suicidaires, les conflits familiaux et les difficultés d'insertion scolaire. Plus de la moitié des jeunes suivis cumulent plus de quatre problématiques simultanément, traduisant une complexification importante des situations accompagnées.

Malgré un contexte de sous-effectif lié au départ d'un psychologue durant plusieurs mois, l'équipe a maintenu une forte mobilisation afin d'assurer la continuité des accompagnements individuels et des actions partenariales.



Faits marquants en 2025

L'année 2025 a été marquée par une aggravation significative des problématiques de santé mentale rencontrées par les jeunes accueillis. Les équipes ont constaté une hausse des troubles anxio-dépressifs, des crises d'anxiété, des idées suicidaires ainsi que des situations d'automutilation nécessitant des accompagnements particulièrement soutenus. Dans un contexte de saturation des structures spécialisées en pédopsychiatrie, le PAEJ a souvent assuré un rôle de première ligne dans l'évaluation clinique, le soutien et l'orientation des adolescents.

L'année a également été marquée par le développement d'actions partenariales diversifiées auprès des collègues, des missions locales et des services jeunesse du territoire : dispositifs d'inclusion scolaire pour les jeunes exclus temporairement, ateliers autour de la santé mentale et du monde du travail, sensibilisation aux usages des écrans, cafés parents ou encore interventions sur les violences verbales et physiques. Ces actions ont permis de renforcer la visibilité du PAEJ et de favoriser le repérage précoce des situations de souffrance.

Perspectives 2026

En 2026, le PAEJ de Cachan souhaite intensifier ses actions de prévention et d'accompagnement autour de la santé mentale des adolescents et des jeunes adultes. L'enjeu principal demeure l'amélioration de l'accès aux soins psychiques dans un contexte de saturation persistante des dispositifs spécialisés. Afin de renforcer le repérage précoce des situations de mal-être et de rupture, le service entend également consolider ses partenariats avec les établissements scolaires, les missions locales et les services jeunesse.

Le développement des actions collectives constituera un axe fort, notamment autour de la santé mentale, des usages numériques, des violences intrafamiliales et des problématiques d'insertion. Une attention particulière sera portée au soutien à la parentalité à travers la poursuite des cafés parents et des espaces de guidance parentale.

Enfin, le renforcement des ressources humaines du service demeure un enjeu essentiel afin de garantir la continuité et la qualité des accompagnements proposés aux jeunes et à leurs familles.



Procès reconstitué
Collège Paul Bert à Cachan

Ronsard Partage

Le collège Pierre de Ronsard organise son premier Ronsard Partage le jeudi 09/11 à 18h, en salle Trouffaut.

Le Point Accueil & Écoute des Jeunes (PAEJ) de Cachan interviendra sur la thématique du bien-être et proposera un temps d'échange sur les problématiques rencontrées par les parents.

La Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) proposera par ailleurs plusieurs dégustations sucrées et salées, ainsi que des boissons non alcoolisées.

Le collège Pierre de Ronsard sera ravi de vous accueillir, alors venez nombreux !

LES BRIGADES VERTES CHANTIER D'INSERTION (95)

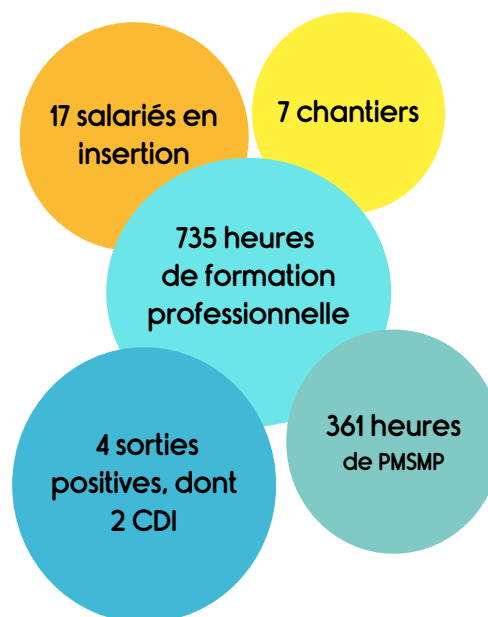
Présentation du service

L'atelier chantier d'insertion (ACI) « Les Brigades Vertes », ouvert en juin 2021, était implanté depuis 2024 au sein de la Ferme de la Butte Pinson à Montmagny (Val-d'Oise). Il accompagnait des personnes éloignées de l'emploi à travers des activités de tri des déchets, de second œuvre et d'entretien des espaces verts, en lien avec les enjeux de transition écologique. Le dispositif s'appuyait sur une équipe pluriprofessionnelle composée de 12 salariés en insertion ouvriers polyvalents, d'une conseillère en insertion professionnelle, d'un éducateur technique, d'une secrétaire comptable et d'une directrice. Les chantiers ont été réalisés sur l'ensemble de l'Île-de-France.

Données d'activité

En 2025, l'ACI a connu 7 entrées et 17 sorties, la majorité de ces dernières étant liée à la décision de fermeture du dispositif. Les salariés ont bénéficié de formations qualifiantes (peinture et remise en état, travaux paysagers, SS4 amiante) ainsi que d'un module linguistique d'alphabétisation pour certains. Le nombre limité de chantiers s'explique par leur inscription dans la durée : rénovation de la Ferme du Jardin d'Eole, chantier de dépollution et chantier d'entretien d'espaces verts.

L'écart entre le nombre de salariés accompagnés et les ETP s'explique par la nature des contrats (CDDI de 6 mois renouvelables, 26h hebdomadaires).



Faits marquants en 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs réalisations importantes. L'établissement des Fermes d'Espoir, dont fait partie l'ACI, a reçu le Prix 2D décerné par le Ministère de la Justice, récompensant l'engagement des équipes dans l'accompagnement de personnes sous-main de justice, parmi lesquels figuraient certains salariés en insertion.



L'année a également été marquée par l'achèvement des travaux de rénovation de la Ferme-Refuge du Jardin d'Éole (Paris 18^e). Les salariés de l'ACI ont été les acteurs principaux de ce chantier en réalisant l'aménagement complet du futur local de travail de leurs collègues (hors électricité et plomberie) ainsi que différents aménagements extérieurs : création d'enclos pour les animaux, installation d'espaces de stockage et de travail, fabrication de tables en bois et mise en place de bacs potagers destinés aux activités pédagogiques.



Par ailleurs, l'ACI a obtenu le marché pour la phase test d'un chantier de dépollution mené en partenariat avec l'Agence régionale Île-de-France Nature sur plusieurs parcelles situées à Montmagny et Groslay (Val-d'Oise).

De juillet à octobre, les salariés ont procédé à un tri manuel des déchets en vue de leur revalorisation et de la future réhabilitation des terrains en espaces verts. La qualité du travail réalisé a été saluée à plusieurs reprises par les partenaires du projet.

Enfin, la décision du conseil d'administration de fermer l'ACI, prise en fin d'année, a engagé un processus de départ progressif des salariés en insertion et de réorganisation de l'équipe jusqu'au premier trimestre 2026.

LES FERMES ÉOLE (75) ET LA BUTTE PINSON (95)

Presentation du service

En 2025, les Fermes d'Espoir regroupaient trois dispositifs. La Ferme pédagogique de la Butte Pinson, située à Montmagny (95), et la Ferme-Refuge du Jardin d'Éole, à Paris (18^e), constituaient des lieux d'accueil du public et des refuges animaliers, tout en développant des activités pédagogiques, environnementales et d'insertion. Depuis 2023, la Micro-Folie Mobile d'Espoir complète ce dispositif en proposant des actions de médiation culturelle itinérantes auprès de publics éloignés de l'offre culturelle.

Le service était composé de 4 animateurs, 2 médiateurs pédagogiques, 1 médiateur culturel, 1 médiateur technique, 1 secrétaire comptable, 1 cheffe de service et 1 directrice.

Données d'activité

L'activité 2025 a été marquée par plusieurs contraintes structurelles. La Ferme de la Butte Pinson est restée fermée au grand public toute l'année, limitant les visites libres mais permettant le maintien d'accueils ciblés (TIG, stages, groupes du champ social et médico-social).

La Ferme-Refuge du Jardin d'Éole a également été fermée pour travaux jusqu'en juin, ce qui explique une fréquentation inférieure aux années précédentes et une reprise progressive des partenariats et des mesures pénales en fin d'année. Par ailleurs, la Micro-Folie Mobile a développé ses actions auprès des jeunes accompagnés par la PJJ, tant en termes de volume que de qualité, autour d'un projet pédagogique centré sur l'histoire de l'art.



Faits marquants en 2025

En 2025, le service a obtenu le premier prix du Prix 2D de l'Agence nationale du TIG et de l'insertion professionnelle (ministère de la Justice), récompensant la qualité et l'impact des actions menées en faveur des personnes placées sous main de justice. Les partenariats avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) se sont également renforcés, tant autour d'activités de médiation animale et de chantiers d'éco-construction que dans le cadre d'actions de médiation culturelle portées par la Micro-Folie Mobile.

À la Ferme-Refuge du Jardin d'Éole, les travaux de rénovation réalisés par l'atelier-chantier d'insertion Les Brigades Vertes, ont été achevés. La ferme a rouvert ses portes au public le 18 juin 2025.

Sur le site de la Butte Pinson, l'année a été consacrée au développement de partenariats avec des structures du champ social et médico-social. Des ateliers adaptés ont notamment été proposés à des groupes d'enfants en situation de handicap. Malheureusement, en l'absence de modèle économique pérenne, la fermeture de la structure a été décidée fin 2025.

La Micro-Folie Mobile a mené à bien son projet pédagogique, en partenariat avec la PJJ et les lieux culturels, grâce à une grande implication des jeunes participants.

ESPOIR

Perspectives 2026

2026 constituera une étape importante pour la Ferme-Refuge du Jardin d'Éole avec le recentrage des activités, qui impliquera une réorganisation du service et des modalités de travail ; et le renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs avec la Ville de Paris, arrivée à échéance fin 2025.

Les priorités seront de consolider les activités préexistantes, de renforcer l'ancrage territorial et d'adapter le projet de service à cette nouvelle configuration. L'équipe poursuivra l'amélioration des infrastructures et des supports pédagogiques, notamment autour de la bienveillance animale et de la sensibilisation à l'environnement. Le développement des actions éducatives et partenariales sera poursuivi : renforcement des visites spécialisées avec le champ social et médico-social, développement de l'accueil de jeunes dans le cadre de mesures de responsabilisation scolaire, et création de nouveaux projets de TIG pédagogiques en lien avec la PJJ.

La Micro-Folie sera installée de manière saisonnière au Jardin d'Éole et poursuivra ses actions auprès des jeunes accompagnés par la PJJ, autour d'un projet pédagogique consacré au « Beau ».



Journalisme projet associatif - 16 nov 2024

Journalisme

TIERS-LIEU 78

Présentation du service

Le Tiers-Lieu 78 est un dispositif expérimental d'accueil de jour et d'hébergement de répit déployé depuis fin 2024 dans la commune de Versailles. Il s'adresse à des jeunes âgés de 14 à 24 ans confrontés à des situations de rupture ou exposés à un risque de désaffiliation de parcours. Le service s'appuie sur une approche fondée sur la libre adhésion, le « pas-à-pas » éducatif et une logique d'accompagnement inscrite dans la continuité des parcours.

En 2025, l'équipe se composait de 5,5 ETP, comprenant 1 directeur, 1 cheffe de service, 1 psychologue, 2 monitrices-éducatrices et 1 animateur, ainsi qu'une cellule administrative dotée d'1 secrétaire et d'1 comptable.

Données d'activité

L'année 2025 marque la montée en charge progressive du service et l'inscription du dispositif dans le paysage partenarial yvelinois. L'objectif d'activité a été largement dépassé, avec 553 passages réalisés dès cette première année de fonctionnement (contre 250 prévus) pour 44 jeunes différents.

Le public accueilli présente des problématiques multiples : errance, rupture familiale, décrochage scolaire, difficultés d'insertion, souffrance psychique, conduites addictives ou encore prostitution.

Malgré l'impossibilité réglementaire de déployer l'activité d'hébergement telle qu'initialement prévue, le service a su proposer des réponses adaptées et individualisées grâce à un travail partenarial important et à une forte mobilisation des professionnels.



Faits marquants en 2025

L'année 2025 constitue une étape fondatrice, avec l'ouverture effective de ce dispositif expérimental. Dès les premiers mois, le service a connu une montée en charge rapide, traduisant l'existence d'un besoin important sur le territoire des Yvelines.

Le développement partenarial a constitué un axe majeur avec de nombreuses rencontres organisées avec les services départementaux, les structures de soins, les acteurs de l'insertion, les dispositifs de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, les missions locales, les CCAS ou encore les structures d'hébergement. Cela a permis de renforcer l'identification du service comme espace ressource et lieu d'accueil atypique.

L'activité d'hébergement n'a pu être mise en œuvre dans des conditions normales en raison de contraintes réglementaires et bâtimentaires qui n'ont pas permis l'obtention des autorisations nécessaires à l'accueil de mineurs. Plusieurs situations d'hébergement exceptionnel d'urgence ont toutefois été mises en œuvre à la demande du département des Yvelines.

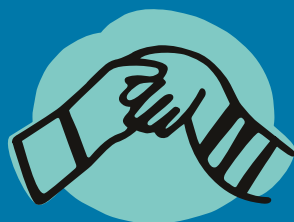
Enfin, l'année a permis la structuration d'une équipe pluridisciplinaire mobilisée autour d'une approche fondée sur la libre adhésion, la relation éducative et la remobilisation progressive des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun.

Perspectives 2026

L'année 2026 devra permettre au Tiers-Lieu 78 de consolider son ancrage départemental et de poursuivre la structuration de son activité. L'un des enjeux concerne le déploiement de l'axe « hébergement de répit », qui nécessitera un déménagement vers des locaux conformes aux exigences réglementaires et le recrutement des professionnels prévus initialement.

Le service poursuivra le développement de ses actions collectives autour de la santé mentale, de l'insertion sociale et professionnelle, du sport, de la prévention des conduites à risque et de la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs. Le renforcement des partenariats avec les dispositifs de droit commun constituera un axe essentiel afin de fluidifier les parcours et de favoriser les orientations adaptées.

Par ailleurs, la consolidation des outils issus de la loi du 2 janvier 2002 ainsi que la mise en place d'un référent de parcours pour chaque jeune accueilli permettront de renforcer la continuité et la cohérence des accompagnements.



PILOTER L'ASSOCIATION

BILAN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

BILAN SOCIAL/FINANCIER

ORGANIGRAMME

DIRECTION DES FONCTIONS SUPPORTS

ADAPTER NOS RESSOURCES AUX AMBITIONS DU PROJET ASSOCIATIF

L'année 2025 marque une étape clé : le lancement de notre nouveau Projet Associatif 2025-2030. Pour la Direction des Fonctions Support, cet horizon change notre perspective. Notre mission n'est plus seulement de gérer des services, mais de devenir le socle opérationnel sur lequel repose cette nouvelle ambition.

Après une année 2024 consacrée à structurer ses pôles, la direction a passé l'année 2025 à aligner ses outils sur les objectifs du Projet associatif. Concrètement, son action s'est articulée autour d'un principe simple : sécuriser pour mieux accompagner.

Ressources humaines : de la gestion administrative à l'ingénierie sociale

Après avoir consolidé nos outils en 2024, le pôle RH a placé l'année 2025 sous le signe de la sécurisation juridique et de la valorisation des parcours.

- Dialogue social et gouvernance : une dynamique constructive a été maintenue avec le CSE, permettant d'aboutir à des accords structurants et à une gestion proactive de la santé au travail (via la CSSCT) et le lancement du projet d'évaluation des risques professionnels consacré aux risques psychosociaux.
- Expertise métier : nous avons renforcé notre capacité d'analyse sur des situations complexes (procédures disciplinaires, enquêtes internes), garantissant une équité de traitement et une protection juridique accrue pour l'institution.
- Accompagnement du changement : au-delà du plan de formation, l'accent a été mis sur la montée en compétence des cadres pour une appropriation rigoureuse des évolutions conventionnelles (CCN 66) et législatives.

Finances et gestion : piloter l'efficience dans un contexte de tension

Le pôle Comptabilité-Gestion a continué son chantier d'harmonisation des pratiques. En 2025, au-delà de la simple production de chiffres, il transforme désormais les données en outils d'aide à la décision pour piloter au mieux le projet associatif.

- **Transparence et conformité** : la rigueur dans la production des comptes administratifs et des budgets prévisionnels a permis de sécuriser nos relations avec les autorités de tarification, tout en optimisant notre trésorerie.

Systèmes d'Information : La maturité numérique au service de l'utilisateur

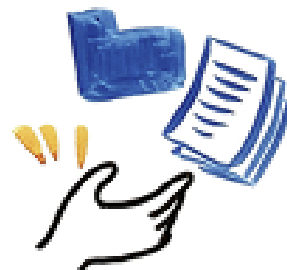
Le déploiement du Dossier usager informatisé (DUI) s'est poursuivi en 2025 et se prolongera en 2026.

- **Interopérabilité et sécurité** : conformément au programme ESMS Numérique, nos systèmes garantiront désormais la fluidité du parcours de l'utilisateur tout en répondant aux exigences strictes du RGPD et de la cybersécurité.
- **Usage métier** : l'outil numérique n'est plus perçu comme une contrainte technique, mais comme un levier de partage d'informations en temps réel.

Projets transversaux : optimisation du patrimoine et diversification

L'appui du programme On Purpose a permis d'ouvrir deux chantiers stratégiques pour l'association. Bien qu'encore en phase de structuration, ces travaux visent à donner à l'Espoir-CFDJ les moyens de ses ambitions pour les années à venir :

- **Gestion immobilière** : vers un pilotage global. Nous avons initié un état des lieux de notre parc immobilier pour construire un plan d'entretien pluriannuel. L'enjeu est double : sortir d'une gestion curative au coup par coup pour mieux maîtriser nos coûts de maintenance, et surtout, adapter progressivement nos locaux aux besoins des usagers et aux conditions de travail des salariés.
- **Développement des fonds propres** : diversifier pour innover. Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, nous avons commencé à poser les bases d'une stratégie de recherche de financements privés. Ce travail de prospection et de prise de contact est essentiel : il doit nous permettre, à terme, de financer les projets d'innovation sociale qui ne rentrent pas dans les cadres classiques de la tarification publique.



DIRECTION QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT

LA DIRECTION QUALITÉ ET DEVELOPPEMENT EN QUELQUES MOTS...

La Direction Qualité et Développement impulse et coordonne deux missions essentielles de l'association : la démarche d'amélioration continue de la qualité au service des personnes accompagnées et le développement de l'association.

S'appuyant sur le référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS), elle garantit le déploiement d'un système qualité harmonisé, structurant et orienté vers l'impact des accompagnements. À travers le pilotage des évaluations, de la gestion des risques, des indicateurs et des démarches d'amélioration, elle accompagne les établissements dans l'évolution de leurs pratiques.

Forte d'une vision transversale des dispositifs, elle favorise l'innovation, la diffusion des bonnes pratiques, le questionnement éthique et la participation active des personnes accompagnées et de leurs familles.

Les éléments marquants de l'année 2025

Dans la continuité du système qualité déployé depuis 2023, la direction a œuvré au renforcement de la culture qualité au sein des services et établissements. Cela s'est traduit, notamment, par la formation et la certification « Intervenant de l'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux » de neuf professionnels, ainsi que par la sensibilisation à l'évaluation de l'ensemble des directeurs et chefs de service lors du CODIR élargi du 6 novembre 2025.

Par ailleurs, l'association a fait le choix de se doter d'un logiciel de gestion du système qualité (BlueKango) afin d'assurer la conformité de ses établissements aux exigences de la HAS, de sécuriser la prise en charge des personnes accompagnées et de faciliter notre gestion documentaire interne.

La direction est également intervenue en soutien des directions d'établissement sur des projets tels que la montée en charge du tiers-Lieu de Versailles et l'amorce d'une réflexion sur l'évolution du SAFE 94.

Enfin, elle s'est impliquée dans différents projets et temps forts associatifs : évolution des Welcome Day afin de mieux faire connaître les missions de la Direction Générale, organisation et animation des Trophées d'Espoir en décembre 2025.

Perspectives 2026

L'année 2026 marquera une étape de consolidation avec le renouvellement de l'équipe.

Dans ce cadre, la Direction Qualité et Développement poursuivra son rôle de soutien stratégique aux directions dans les projets d'ouverture, de transformation et de montée en charge des dispositifs. Elle accompagnera notamment plusieurs projets structurants portés par l'association (transformation du SAFE Ados et de Rencontres d'Espoir, poursuite de la montée en charge du Tiers-lieu 78...), tout en contribuant à sécuriser leur déploiement et à harmoniser les pratiques.

Elle continuera également le renforcement des outils de pilotage et de structuration associatifs en accompagnant les travaux relatifs à la gouvernance, à la formalisation des processus (notamment sur le volet RH et comptabilité), au suivi des indicateurs et à la consolidation des outils d'aide à la décision. Une attention particulière sera portée à la transformation numérique avec l'accompagnement du déploiement du Dossier usagers informatisé et de celui de BlueKango, qui constituera un levier majeur pour développer la gestion électronique des documents (GED), améliorer l'accessibilité de l'information et fiabiliser les processus qualité.

En matière de qualité, l'équipe poursuivra la structuration de la démarche d'amélioration continue en s'appuyant sur le référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle accompagnera les établissements concernés par les évaluations qualité prévues en 2026, pilotera le déploiement des outils de suivi et contribuera à rendre opérationnelle la cartographie des risques à l'échelle associative.

Enfin, la direction renforcera son action en faveur du développement d'une culture commune autour de la qualité, de l'éthique, de la bientraitance et de la participation des personnes accompagnées.



BILAN FINANCIER

BILAN SIMPLIFIE AU 31 DECEMBRE 2025

	2025	2024
ACTIF IMMOBILISE	4 016 970,00	4 131 170,00
ACTIF CIRCULANT	9 715 407,00	10 787 781,00
TOTAL ACTIF	13 732 377,00	14 918 951,00

	2025	2024
FONDS ASSOCIATIFS	4 131 909,00	5 140 498,00
PROV & FONDS DEDIES	1 147 570,00	1 353 264,00
DETTES ET EMPRUNTS	8 452 898,00	8 425 189,00
TOTAL PASSIF	13 732 377,00	14 918 951,00

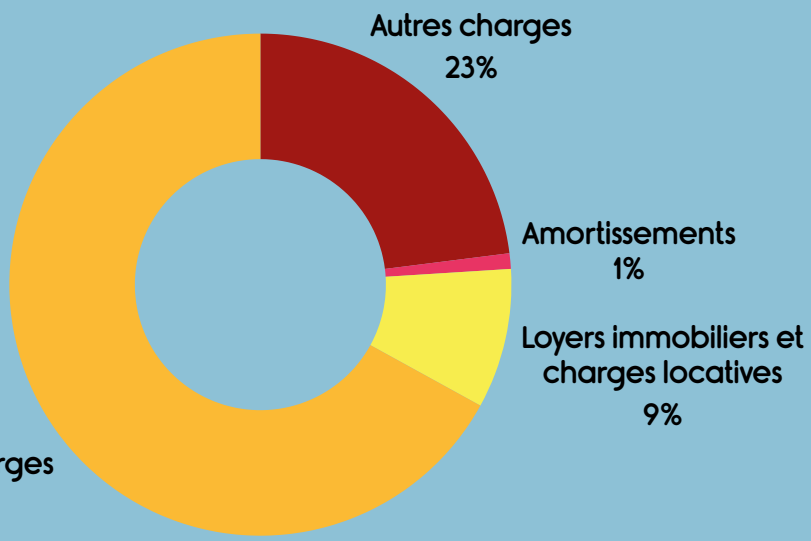
COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE AU 31 DECEMBRE 2024

	2024	2023
CHARGES	40 239 793,25	39 236 641,00
PRODUITS	38 954 210,05	37 630 871,00
RESULTAT COMPTABLE	- 1 285 583,20	- 1 605 770,00

RESULTAT PAR ETABLISSEMENT

Territoire	Etablissement	Total Charges	Total Produits	Résultat comptable	Reprise de résultat	Résultat économique
Paris	SAE 75	982 619	1 193 377	210 758	131 259	342 017
Paris	SIE 75	620 059	612 702	- 7 357	22 274	14 917
Paris	SAVEA 75	1 379 500	1 584 230	204 730	- 165 060	39 669
Yvelines	SAVEA78	1 414 637	1 278 931	- 135 706	- 4 086	- 139 792
Yvelines	Accueil de jour 78	387 737	504 631	116 894	-	116 894
Hauts-de-Seine	SAVEA 92	3 202 787	2 920 764	- 282 023	201 610	- 80 413
Val-de-Marne	SAFE 94	1 509 228	1 698 238	189 010	- 279 128	- 90 117
Val-de-Marne	Accueil de Jour	917 103	948 173	31 070	-	31 070
Val-de-Marne	Prévention spécialisée 94	3 383 278	3 547 699	164 421	71 851	236 272
Val-de-Marne	SAVEA 94	1 489 462	1 760 093	270 631	- 84 003	186 628
Val-de-Marne	SAOH	1 475 476	1 519 115	43 639	133 919	177 558
Val-de-Marne	PAEJ	504 482	539 730	35 248	-	35 248
Seine-et-Marne	Prévention spécialisée 77	1 323 907	1 058 567	- 265 340	31 783	- 233 558
Seine-et-Marne	SAE 77	4 358 378	4 812 415	454 037	360 324	814 361
Seine-et-Marne	SIE 77	786 339	883 788	97 450	-	97 450
Seine-et-Marne	SAFE Sud	3 973 405	2 877 285	- 1 096 120	223 233	- 872 887
Seine-et-Marne	SAFE Centre	3 451 694	2 934 248	- 517 446	500 000	- 17 446
Seine-et-Marne	SAFE Nord	3 695 085	2 807 660	- 887 424	485 000	- 402 424
Seine-et-Marne	SAFE Ados	1 275 438	1 357 530	82 092	15 293	97 385
Seine-et-Marne	SAVEA 77 - JDT	672 277	656 608	- 15 669	68 962	53 294
Seine-et-Marne	SAVEA 77 - MNA	752 859	694 924	- 57 935	323 701	265 766
Seine-et-Marne	CAP Espoir	1 126 807	1 078 925	- 47 882	- 253 406	- 301 288
Seine-et-Marne	Rencontres d'Espoir	470 254	475 343	5 090	17 732	22 822
Seine-et-Marne	ISCG	244 637	212 537	- 32 100	-	- 32 100
Val-d'Oise / Paris	Fermes / ACI	970 975	506 309	- 464 666	-	- 464 666
Tout	Association	- 63 820	330 170	393 989	-	393 989
Tout	Direction Générale	1 751 625	1 976 651	225 027	-	225 027
	Total	42 056 226	40 770 643	- 1 285 583	1 801 259	515 676

CHARGES 2025



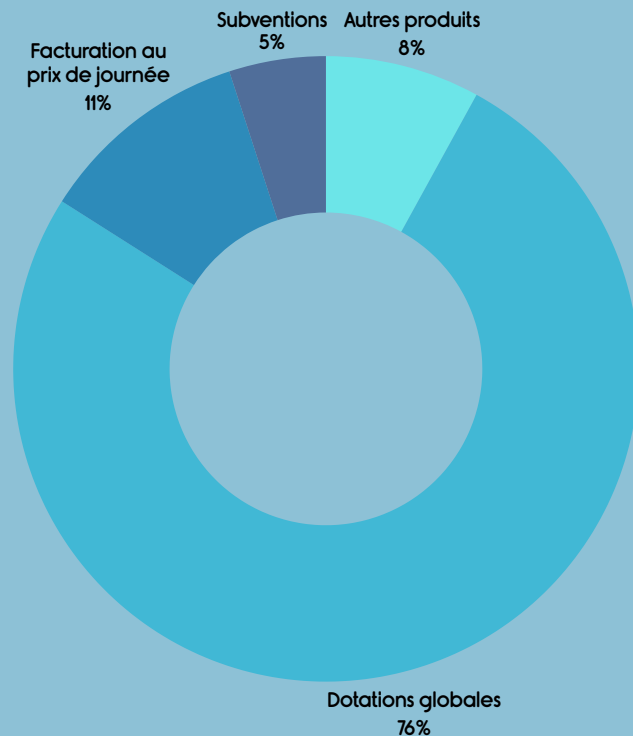
Salaires et charges
67%

Autres charges
23%

Amortissements
1%

Loyers immobiliers et
charges locatives
9%

PRODUITS 2025



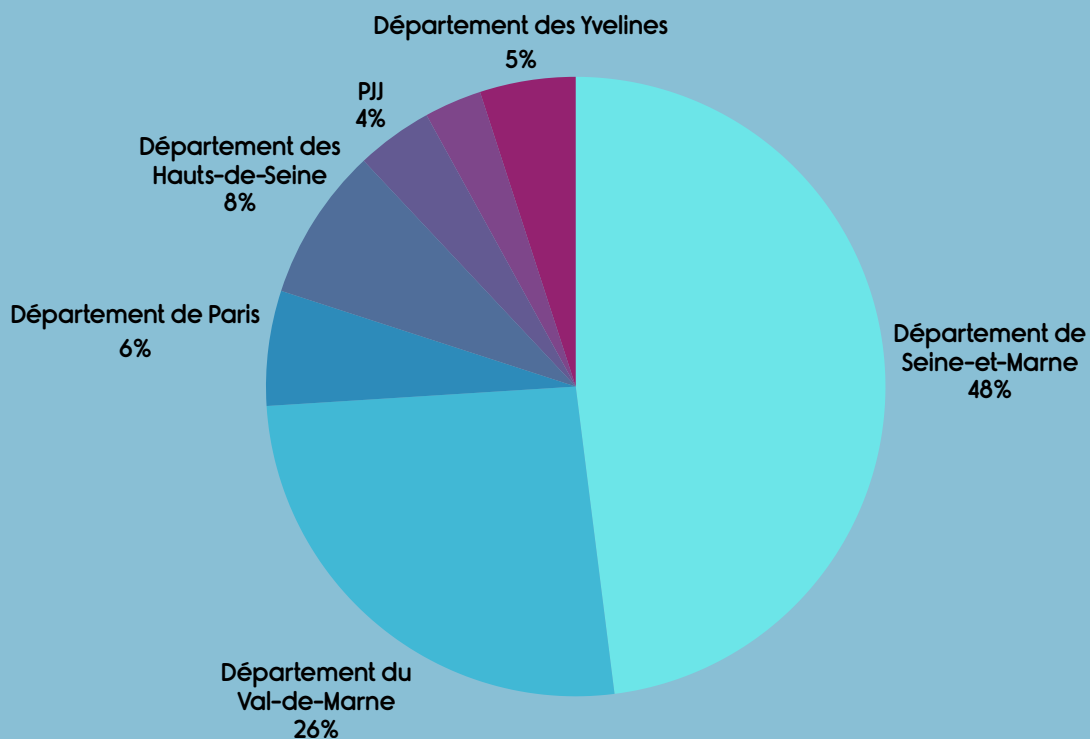
Dotations globales
76%

Facturation au
prix de journée
11%

Subventions
5%

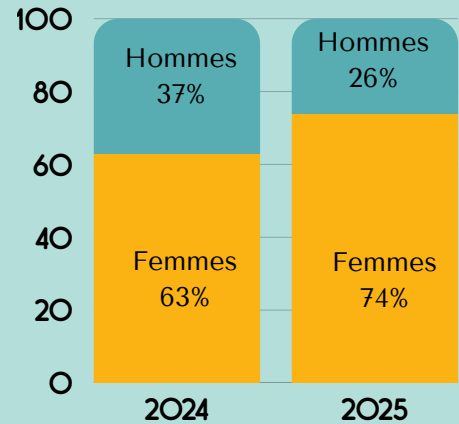
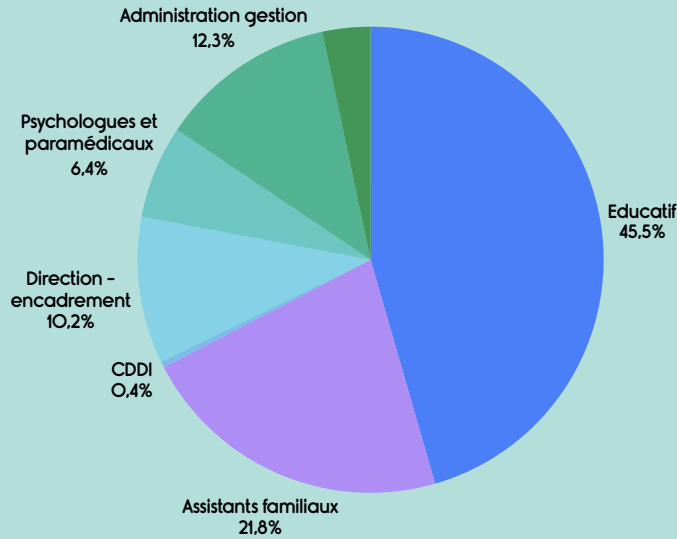
Autres produits
8%

REPARTITION DES PRODUITS SELON NOS PRINCIPAUX FINANCEURS



BILAN SOCIAL

Au 31 décembre 2025, ESPOIR – CFDJ comptait un effectif de 481 salariés avec 466,31 ETP et 387 salariés permanents, c'est-à-dire présent du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

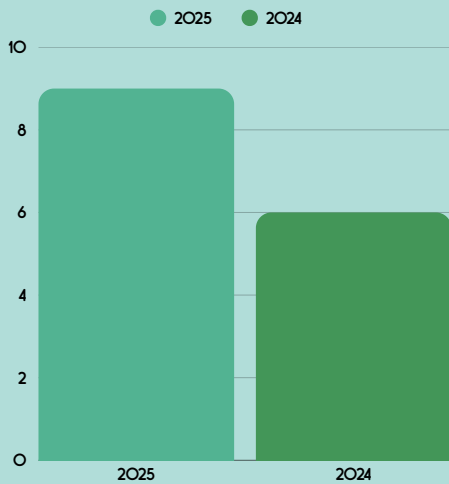


Comparaison de la répartition des CDD et CDI entre 2025 et 2024

Parmi ces 387 salariés, 93% sont à temps complet. L'âge moyen des salariés est de 42,60 (43,68 ans en 2024).

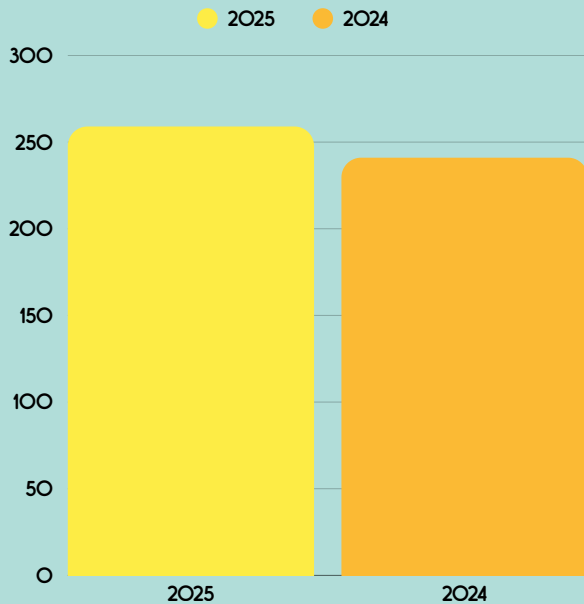
40% des salariés restent entre 1et 5 ans dans l'association. L'ancienneté moyenne est de 5,80 ans

Au 31 décembre 2025, l'association comptait 358 femmes et 123 hommes. 64 % des postes de cadre sont tenus par des femmes.

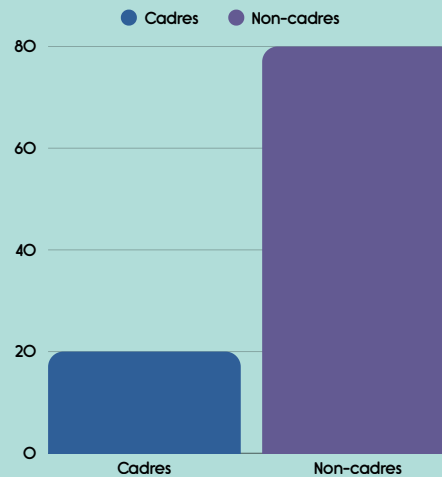


818 heures en formations individuelles et 2773 heures en formations collectives ont été effectuées.

L'association a financé les formations individuelles à hauteur de 12 119 € et les collectives à hauteur de 99089 soit 415 € en moyenne par stagiaire.

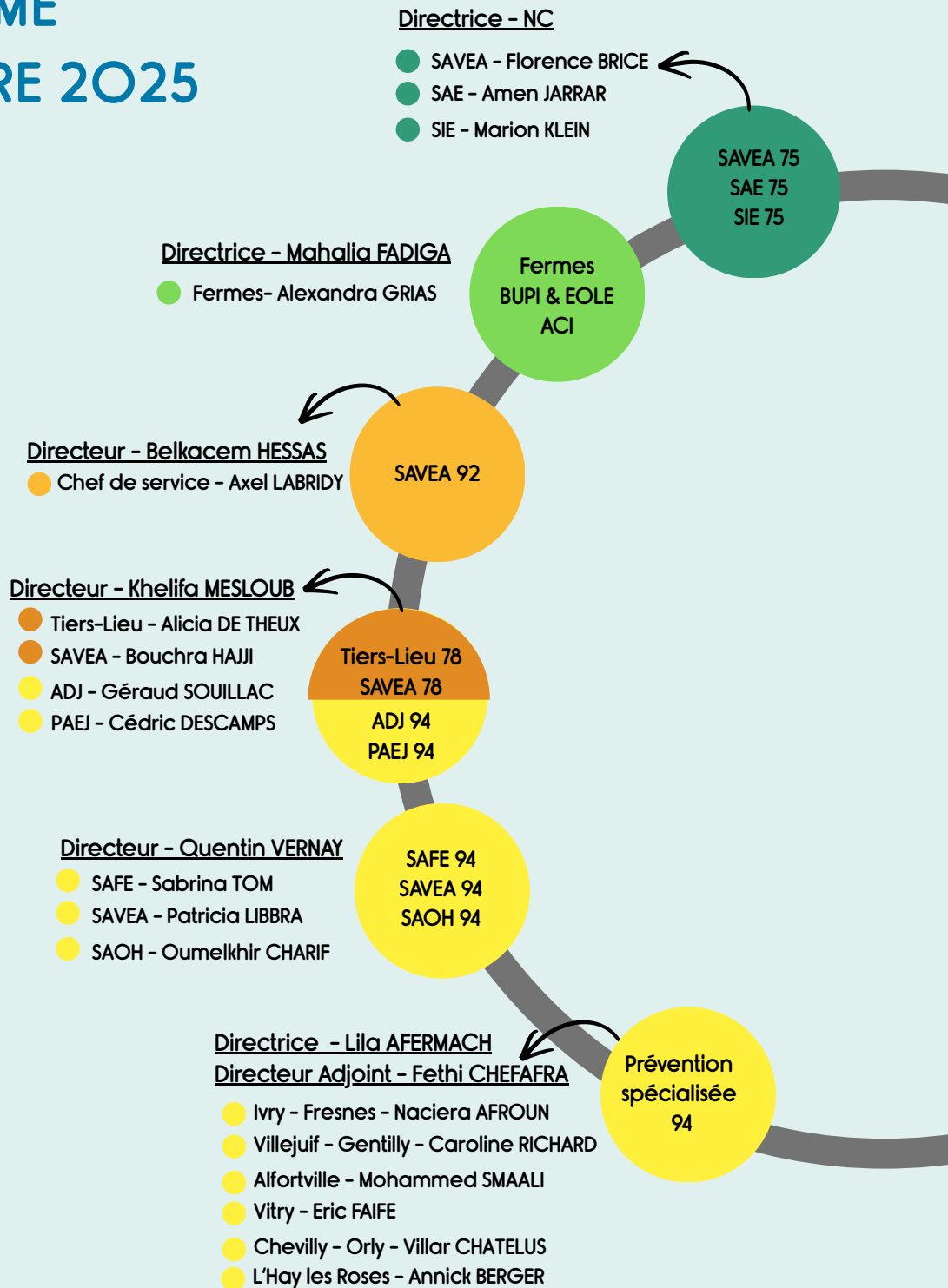


Nombre de stagiaires en formation collective



Répartition des formations selon statut

ORGANIGRAMME AU 31 DECEMBRE 2025



Directeur - Xavier DOUZENEL

- Service Ressources Humaines - Maria Chianetta
- Service Administratif et financier- Régis Tournaire
- Chef de projet informatique - Halima Boukhricha

Fonctions
Supports

Qualité
&
Développement

Directeur - Sébastien LESCOP

- Responsable - NC

SAFE 77

Directeur - Rodolphe BENKOVIC

Directrice Adjointe -

Gwendaline GOUBAULT

- SAFE Nord - Aurélie CUNIERE
- SAFE Centre - Filik GUNDOG
- SAFE Sud - Claire RICHARD
- SAFE Ados - Rama TANDIAN

MNA
Autonomie 77
Rencontres
d'Espoir

Directeur - Rodolphe BENKOVIC
par intérim

- SAVEA - Carine LA PERNA
- CAP Espoir- Andrea ZOICAS
- Rencontres - Ingrid EBNER

Milieu
Ouvert 77
SAEP 77
SIE 77

Directeur - Fabrice LEFEBVRE

Directeur Adjoint - Matthieu VAURE

- SAEP Provins - Elodie BEAUJARD
- SAEP Nangis - Elodie HAZARD
- SAEP Gretz - Boris MEYER
- SAEP Noisiel - Anaïs LOBJOIE
- SAEP Meaux Est - Fabienne FRESSART
- SAEP Meaux Ouest - Marion SCHELSTRAETE
- SIE Coulommiers - Audrey QUAGLIOZZI

Prévention
spécialisée 77
ISCG 77

Directeur - William DETOURNAY

- Chef de service - Audrey RIPOLL

Conseil
d'Administration

Président

Jean-Pierre ROSENCZVEIG

Directrice Générale
Anne-Ségolène GOUMARRE

Assistante de la Directrice Générale
et du Président
Sylvie MAURICE



LES PERSPECTIVES

PERSPECTIVES 2026

CONSOLIDER, DÉVELOPPER ET AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT

2026 marque la deuxième année de mise en œuvre du projet associatif 2025-2030. L'Association souhaite poursuivre son action dans une dynamique de consolidation, de structuration et de développement maîtrisé.

Pour ce faire, il s'agit notamment de poursuivre les réflexions et les engagements en faveur du développement des activités d'Espoir-CFDJ, tout en veillant à préserver son équilibre économique et à accompagner les évolutions de sa gouvernance et de son organisation. Plusieurs projets structurants feront l'objet d'une attention particulière, notamment l'accueil de jour de Versailles, l'évolution de certains dispositifs de protection de l'enfance et la poursuite de la transformation numérique de l'association.

La qualité des accompagnements demeurera au cœur des priorités associatives, avec le déploiement du logiciel qualité BlueKango (permettant notamment un meilleur suivi des plaintes et réclamations ainsi que du traitement des évènements indésirables), la préparation des évaluations HAS (SAE et SIE 75, SIE 77, Prévention spécialisée 77, SAFE 77, SAVEA 77, CAP Espoir) et le renforcement des démarches relatives à l'éthique, à la bientraitance institutionnelle et à la participation des personnes accompagnées.



L'association poursuivra également ses actions en faveur de la **qualité de vie au travail**, à travers notamment la finalisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels dans son volet risques psychosociaux, l'amélioration des outils de travail en lien avec la transformation numérique et la réflexion engagée sur l'attractivité des métiers.



En 2026, Espoir-CFDJ entend également renforcer sa **visibilité** et son identité associative, par le biais de la Commission "Actualités éducatives et sociales" mais également en s'appuyant en interne sur des temps forts déjà identifiés tels que les Welcome Days, la journée associative et les Trophées.

Enfin, le développement des **coopérations** et des partenariats restera un levier essentiel pour adapter les réponses aux besoins des territoires, soutenir l'innovation sociale et renforcer la capacité d'action collective au service des personnes accompagnées.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des salariés, des bénévoles, des administrateurs, des adhérents ainsi que nos partenaires pour leur engagement et leur confiance

PARTENAIRES



Yvelines
Le Département



Direction Générale
53 boulevard Ornano
93200 SAINT-DENIS
01 55 43 28 28